

Marie-Antoinette Vial-Flatry
Juste des nations
parle

Boën
des enfants juifs cachés
(1941-1945)

Témoignage recueilli par Antoine Cuisinier

Cahiers de Village de Forez

2010

Le 8 mai rappelle chaque année la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin de l'interminable conflit mondial qui dura de 1939 à 1945. Ce fut un jour de joie, de soulagement pour toute la population qui, pendant six ans, avait beaucoup souffert de l'occupation tant matériellement que psychologiquement.

Chaque année, depuis 65 ans, les municipalités organisent une cérémonie solennelle devant les monuments aux morts sur lesquels sont gravés, en lettres d'or, les noms des soldats morts pour la France ainsi que ceux des Résistants volontaires.

En 2009, la municipalité de Boën et son maire M. Lucien Moullier décidaient, au cours de la cérémonie habituelle, d'honorer M^{me} Vial-Flatry, Juste des Nations, en organisant en sa présence une rencontre avec la population de Boën sur l'esplanade de l'école publique et en apposant une plaque sur la façade afin que les enfants connaissent et n'oublient pas la conduite exemplaire de mademoiselle Flatry, de 1941 à 1945 ; au péril de sa vie, elle cacha des enfants juifs dans un home d'enfants, *le Nid*, qu'elle ouvrit près de la gare de Boën.

La famille Flatry est honorablement connue dans notre ville où le père de Marie-Antoinette exerça la profession de bourrelier dans la maison qui fait l'angle de la rue des Martyrs-de-Vingré et de la place de la République ; sa maman était sage-femme de réputation.

A l'occasion de la cérémonie, madame Vial-Flatry, proposa aux enfants et aux enseignants de venir témoigner dans les classes s'ils le désiraient. Les témoignages oraux sont une première approche mais, si complets soient-ils, le temps peut les déformer et même les effacer.

Au cours du vin d'honneur offert à la population dans la salle des fêtes, j'engageai la conversation avec madame Vial-Flatry et je lui proposai de bien vouloir témoigner par écrit dans notre revue ; sa modestie naturelle fit que je ne fus pas sûr qu'elle accepterait. Cependant, quelques jours plus tard, je repris contact et elle me reçut à son domicile de Montbrison où après une conversation préparatoire, j'enregistrai son témoignage qu'elle me livra de façon vivante et très sincère ; elle me montra des documents photographiques que l'on retrouve dans cette publication. Puis, je lui soumis à la critique, la transcription de la bande magnétique à laquelle elle apporta les corrections et les précisions qu'elle souhaitait.

Enfin, pour resituer les événements dans le contexte de cette époque troublée, un historique sur le destin tragique du peuple juif est proposé aux lecteurs de ce témoignage émouvant et indispensable.

A. Cuisinier

Le destin tragique des Juifs au cours de l'histoire

par Antoine Cuisinier

Raymond Aron, dans ses *Mémoires, 50 ans de réflexion politique* (Julliard, 1983) écrit :

Si peuple juif il y a, il n'existe pas d'autre peuple du même type que lui... Objectivement, selon les critères utilisés d'ordinaire pour identifier un peuple, les Juifs de la diaspora n'en constituent pas un... A supposer qu'ils acceptent l'appartenance à un peuple juif, cette appartenance ne leur impose presque rien et le « peuple juif » reste pour eux tout abstrait, puisqu'ils n'envisagent pas de partager la terre, la langue, le destin d'Israël - même pas toujours la religion.

Interrogeons l'histoire pour en savoir davantage sur les Juifs du monde entier au cours des siècles.

L'Antiquité

- 1800 - 1700 av. J.-C. - Epoque présumée d'Abraham, ancêtre du peuple juif avec son fils Isaac et son petit-fils Jacob. Ses 12 fils sont à l'origine des 12 tribus d'Israël.
- Vers 1010 av. J.-C. - David devient roi de Juda à Hébron et fonde Jérusalem. Le premier temple est construit sous le régime de son fils Salomon.
- Vers 931 av. J.-C. - Salomon meurt ; deux royaumes se forment : au nord, le royaume d'Israël (Samarie), au sud, celui de Juda (Jérusalem).
- 597 av. J.-C. - Les élites juives de Juda fomentent une révolte contre l'Empire babylonien ; ils sont déportés en Babylonie. Une deuxième révolte se déroule en 587. Jérusalem est prise ; le Temple est détruit par Nabuchodonosor. Une nouvelle vague de déportations de Judéens est dirigée vers Babylone.
- 63 av. J.-C. - La Judée est conquise par les Romains (Pompée).
- 40 av. J.-C. - Hérode est proclamé roi des Juifs à Rome. Il règne de 37 à 4 av. J.-C.
- 70 apr. J.-C. - Jérusalem est prise par l'armée romaine (Titus). Le Temple est détruit pour la deuxième fois. Premier exil
- 135 apr. J.-C. - Les Romains écrasent la révolte de Bar Hockba en Judée. Les Juifs ne peuvent plus entrer à Jérusalem. Deuxième exil. Les Juifs se dispersent autour de la Méditerranée en attendant la Terre promise.

Des communautés juives s'implantent donc en Gaule à l'époque gallo-romaine. Soit les Juifs avaient été amenés captifs, soit ils avaient émigré volontairement après la chute de Jérusalem et la destruction du Temple.

- Vers 450 - 500 apr. J.-C. A la fondation du royaume des Francs (Clovis se convertit en 496), les Juifs sont soumis à la pression des rois mérovingiens et du haut clergé. Ils refusent de se convertir au christianisme. Cette résistance fait naître une période de persécution. Puis la cohabitation s'établit tant bien que mal en France et dans l'empire de Charlemagne (roi des Francs de 768 à 814).

Le Moyen Age.

Autour de l'an mil - Le XI^e siècle s'annonce sombre et une nouvelle fois dramatique pour les Juifs, lorsque les croisés vont aller délivrer le tombeau du Christ et pourtant il s'agit de combattre les musulmans qui en empêchent l'accès. En attendant de parvenir en Terre sainte afin de combattre les fidèles du Coran, les troupes n'hésitent pas à se faire la main sur les Juifs. A cette époque, seule l'Espagne, où cohabitent les cultures arabe et juive, offre momentanément un espace de paix aux Juifs. Mais, malheureusement, l'Inquisition (début du XIII^e siècle) va troubler profondément la quiétude des populations.

Que leur est-il reproché ? Quels sont les griefs fallacieux utilisés contre eux ?

- Ils persistent dans l'erreur de leur foi et de leurs traditions.
- On les accuse d'être déicides (trahison et mort de Jésus-Christ).
- On les soupçonne d'accumuler d'immenses richesses en réussissant dans les affaires. Ne sont-ils pas les seuls à être prêteurs d'argent ?
- Enfin et surtout, et c'est le plus grave, on les accuse de la profanation de l'hostie et de la légende (infondée bien sûr) du meurtre rituel.

L'Inquisition leur laissait peu de marge.

1492 : en Espagne, après 300 ans de persécution, le décret de 1492, oblige les Juifs espagnols à se convertir ou à s'exiler. 100 000 à 150 000 partent pour l'exil (Turquie, Algérie, Maroc, etc.) où ils forment des communautés juives séfarades. En 1496, les Juifs sont aussi expulsés du Portugal et gagnent la France (Bordeaux) ou les Pays-Bas (Amsterdam). Une partie des Espagnols et des Portugais d'ascendance juive qui se sont convertis ont néanmoins continué à pratiquer clandestinement le judaïsme dans la péninsule ibérique. Ils étaient qualifiés de *Marranes* (« porcs ») par ceux qui ne croyaient pas à la sincérité de leur conversion.

Les temps modernes

Au XVI^e s., Luther et Calvin multiplient les critiques envers l'Eglise catholique et organisent les Eglises réformées. En France, du XVI^e au XX^e siècle, la similitude de destins entre deux communautés persécutées - Juifs et protestants -, les mêmes références à l'Ancien Testament, puis, ensuite, l'attachement à la Révolution qui les avait émancipées, préparèrent les voies de la solidarité. Sous le régime de Vichy et pendant l'occupation allemande de la France, les Juifs pourchassés de toute part trouveront protection auprès des protestants des montagnes du Massif central.

La Révolution française

Le 26 août 1789, les députés proclament et votent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le 27 septembre 1791, l'Assemblée constituante, sur la proposition de l'abbé Grégoire, reconnaît aux Israélites l'égalité des droits et des devoirs. Le code civil ou Code Napoléon reconnaît l'égalité des citoyens français quelle que soit leur religion. Napoléon, par le décret du 17 mars 1808, reconnaît et réglemente, pour le surveiller, l'exercice du culte israélite.

Les Juifs sont donc émancipés par la Révolution en tant qu'individus et citoyens ; ils le sont, par ce décret - qui a les effets d'un concordat -, en qualité de communauté religieuse.

Depuis, même sous les Restaurations les plus cléricales comme celle de Louis XVIII (frère de Louis XVI - 1814 - 1824) le droit de culte est confirmé. Jamais ces droits proclamés par les philosophes et les élus de la Révolution française ne seront remis en question. Sauf...

Le XIX^e siècle

Il va révéler des événements graves de conséquences.

Une immigration des juifs russes, polonais, d'Europe centrale, d'Allemagne commence en 1880 et se poursuit régulièrement jusqu'en 1939. Beaucoup ont choisi la France pour des raisons

idéologiques mais l'immense migration concerne près de trois millions d'individus qui entrent aux USA, en Australie et en Amérique du Sud.

Ce mouvement de population est déclenché par les événements de Russie. En mars 1881, un attentat contre le tsar déclenche des massacres contre les Juifs (pogroms) qui sont accusés, sans preuves, d'être les assassins d'Alexandre II.

Il y aura, en fin de compte, près de cent mille immigrés en France.

Alors qu'on en est qu'au tout début, éclate la dramatique « affaire Dreyfus », du nom du capitaine Dreyfus : non que ce capitaine fût coupable de trahison mais il est accusé parce qu'il est juif et essentiellement pour cette seule raison (1894). La littérature abondante sur le sujet fournira les éléments indispensables à la réflexion car il n'est pas question de développer ici le déroulement de ces événements douloureux. Citons toutefois les responsables politiques de la droite nationaliste et cléricale tels Barrès, Déroulède et la Ligue des patriotes qui sont à la tête du mouvement antidreyfusard.

Et après que l'Affaire fut définitivement terminée ne lit-on pas sous la plume de Poincaré (1860-1934, président de la République de 1913 à 1920) en 1906 : *L'antisémitisme ne sera jamais plus possible en France*. Cette doctrine nauséabonde prônée par ceux qui sont hostiles aux Juifs et qui invite à faire prendre contre eux des mesures d'exception n'est pas morte et va même renaître plus vigoureuse que jamais dans les décennies suivantes ouvrant le XX^e siècle.

Le XX^e siècle

Le mauvais vent s'est levé dès après la guerre de 1914-1918 en Allemagne. Déjà, avant guerre, le pangermanisme et le nationalisme allemand dont Hitler fut l'héritier étaient imprégnés d'antisémitisme ; en fait, en 1922-1923, dans les meetings, Hitler et les nazis prêchent, en toute occasion, la doctrine de la race supérieure (cela sous-entend qu'il existe des êtres inférieurs : les Juifs etc.) et répandent de façon continue, à travers tout le peuple allemand, la haine du juif. En 1925, paraît *Mein Kampf* (Mon Combat) qui développe les thèses antisémites. Hitler expose clairement les principes politiques de l'état totalitaire qu'il instaurera de 1933 à 1944 et dénonce les Juifs comme les responsables de la corruption raciale et idéologique du peuple allemand.

1933, Hitler arrive au pouvoir par les élections, la situation économique et financière du pays est catastrophique ; rappelons-nous l'inflation gigantesque de l'époque, le chômage...

Edgar Faure, procureur général adjoint au procès de Nuremberg, nous fournit une analyse judicieuse de l'état d'esprit des Allemands :

Il est certain que les nazis ont trouvé de grandes commodités dans les théories qui devaient les conduire à entreprendre l'extermination des Juifs. En premier lieu, le thème anti-juif « était un moyen toujours disponible de dévier les critiques et les colères du public [mécontent de la situation de l'Allemagne] ... »

Dès la prise du pouvoir par les nazis, des attentats sont perpétrés contre les magasins israélites dans les grandes villes allemandes. Des commerçants juifs sont assassinés. La justice est laxiste car le nombre de magistrats qui ont des idées, voire même des idéaux nationaux socialistes (nazi), est impressionnant ; donc, en ne disant rien ou en condamnant à des peines symboliques, ils approuvent et cautionnent les exactions commises au détriment des Juifs.

De 1933 à 1934, c'est plus de 60 000 Juifs allemands qui s'expatrient en abandonnant tous leurs biens. D'autres sont arrêtés et déjà, ils sont incarcérés en camp de concentration.

Les persécutions se poursuivent pendant plusieurs années, jusqu'en 1938 précisément, date à laquelle se déclenche un pogrom qui touche toute l'Allemagne. Le prétexte est l'assassinat, à Paris, par un jeune Juif réfugié (Grynspan) du diplomate allemand Von Rath. C'est la Nuit de cristal qui se solde par 101 synagogues brûlées et 116 détruites, 800 magasins ravagés, 60 Juifs

tués et 20 000 autres conduits directement en camp de concentration.

C'est l'époque de la crise et des accords de Munich, quelques mois où se précisent les menaces de guerre car le dictateur allemand veut la confrontation. Puis le 2 septembre 1939 voit l'envahissement de la Pologne sur laquelle se rue l'armée allemande après avoir usé d'un subterfuge grossier tendant à faire croire que les Polonais étaient les agresseurs.

Et la France pendant ces années 30 ?

A-t-on déjà oublié l'affaire Dreyfus ?

Quel est l'état d'esprit des politiques, de la population à l'égard des Juifs ?

Définissons le deuxième mot-clef après celui d'antisémitisme. Le « sionisme » : c'est une doctrine visant à établir le plus grand nombre possible de Juifs dans une communauté nationale autonome en Palestine (*Larousse*). Elle est née à la fin du XIX^e siècle de la vague d'antisémitisme qui parcourt l'Europe depuis les pogroms de Russie en 1881 jusqu'à l'affaire Dreyfus en passant par l'Autriche où se constituent des partis antisémites. Le sionisme s'est intensifié dans les années 1930 qui ont vu se développer le discours antisémite, les campagnes anti-juives.

En France, comme ailleurs.

Le martelage continu de la propagande, le colportage des rumeurs, la haine de Blum et du Front populaire de 1936 sont tels que, aujourd'hui encore, une proportion non négligeable de Français nés vers 1920 a encore des idées contestables et douteuses lorsqu'on engage une conversation à propos des Juifs.

La France de ces années-là, labourée en profondeur et fécondée par cette propagande haineuse, ne dépareille nullement dans le concert général très préjudiciable aux Israélites. D'ailleurs l'extrême droite française, les ligues fascistes qui, depuis 1932 sont subventionnées par l'Allemagne, l'*Action française*, théorisent au travers d'un discours calqué point par point sur le national-socialisme.

Substance préférée de leurs discours, la haine du juif constitue l'essentiel des interventions dans les médias et dans les meetings. Emergent alors les Xavier Vallat, les Darquier de Pellepoix, devenus tous deux, successivement, sous Vichy, commissaires généraux aux questions juives.

Comment la France a-t-elle pu emboîter aussi facilement le pas aux nazis et devenir en un temps record le théâtre de dramatiques initiatives anti-juives ?

La proximité du Front populaire, la perte du pouvoir au bénéfice de la gauche avaient exacerbé la haine d'une large fraction de la population et on avait accusé les Juifs de détenir tous les leviers des commandes du pays. Mais de là à initier une politique plus radicale encore que celle de l'occupant, il aurait dû y avoir un pas que les dirigeants français, Pétain en tête, n'auraient pas dû franchir.

Car, après la défaite de 1940, la répression initiée contre les Juifs par les Allemands ne présente pas encore le caractère violent de celle qui s'est abattue sur les Polonais ; les Allemands savent que l'antisémitisme français n'est tout de même pas aussi profond qu'en Pologne. Ils veulent procéder discrètement sachant bien qu'ils peuvent compter sur les nouvelles autorités françaises pour réaliser l'ensemble des opérations de répression et d'arrestation.

Mais ils restent méfiants tout de même, répétons le, vis-à-vis de la population, celle-ci ne s'est-elle pas opposée aux grands corps constitués que sont l'Armée et l'Eglise au cours de l'affaire Dreyfus ?

Comment s'organisent alors la spoliation, la persécution, les arrestations des citoyens juifs dans l'indifférence, la complicité, le zèle du gouvernement de Vichy ?

Il y a trois aspects des choses. Ce qui est décidé par les Allemands, ce qui est à l'initiative

de Vichy et ce qui se fait en commun ou en concertation des deux autorités.

La première ordonnance de la France occupée est celle du 15 juillet 1940 par laquelle les objets d'art de l'Etat et des Juifs doivent être déclarés, cela à l'initiative allemande. Le pillage des biens juifs durera toute la guerre et la division Leclerc interceptera encore 31 wagons pleins, le 22 août 1944, en gare d'Aulnay-sous-Bois.

Vichy laissera hypocritement faire, espérant bien récupérer une part du butin... mais en vain puisque après avoir élevé différentes protestations en 1940, 1941, les Allemands répondirent que, d'après la loi du vainqueur... ils ne doivent strictement rien aux vaincus.

L'exode de 1940 a fait refluer de nombreuses familles juives vers le sud de la France.

Le 29 août 1940, interdiction leur est signifiée de revenir dans la zone occupée. De plus, les Juifs de cette zone devront se faire recenser dans les commissariats de police et leurs magasins devront être signalés par des affiches jaunes.

Le SS Théo Dannecker préside en France, pendant deux ans, au destin des Juifs. Il est chargé de centraliser à Paris toute la répression anti-juive de France ; il n'a d'ordres à recevoir que de son chef à Berlin : Adolf Eichmann. Si la pression est très forte en zone occupée, il ne faut pas croire que les services de Vichy restent inactifs dans la zone Sud. Le Rassemblement national populaire (RNP) de Déat, le Parti populaire français (PPF) de Doriot et les autres partis de la Collaboration ont leurs groupes de choc, organismes de provocation, chargés de faire ce que les Allemands refusent d'exécuter au grand jour. De nombreux groupuscules, à la fois partis et groupes d'action, participent à l'ignoble mission : citons, entre autres, les *Gardes françaises* composée d'individus de plus de 21 ans et le *Jeune Front* rassemblant des jeunes de 16 à 21 ans qui distribuent le journal antisémite *Au Pilon* et se livrent, à Paris, à de nombreuses violences.

Véritables commandos de voyous, ces jeunes s'attaquent violemment aux magasins appartenant aux Israélites. Certains commerçants, non juifs, font du zèle et affichent ostensiblement l'interdiction de leur établissement aux Juifs. L'horreur est poussée à son comble par un patron de café qui n'hésite pas à apposer une affiche dont le libellé est significatif de la mentalité corrompue de certains : *Interdit aux chiens et aux Juifs*.

Des synagogues parisiennes seront dynamitées par les Allemands qui essaient de faire croire à des attentats spontanés.

Puis un premier recensement des Juifs est effectué conformément à l'ordonnance allemande du 27 septembre 1940. Un classement multiple donne plusieurs entrées possibles dans le fichier constitué : alphabétique, géographique (par domicile), par nationalité, par profession.

Dannecker, qui s'y connaît, le qualifie de fichier modèle constituant un outil remarquable pour mettre en œuvre les mesures de coercition individuelles ou collectives contre les Juifs, qu'il s'agisse d'arrestations ou de confiscations de biens. Ce fichier permettra, entre autre, la rafle du *Vel d'Hiv* de juillet 1942.

Dans ces files de recensement, à la porte des commissariats, on voit le philosophe Henri Bergson, venu manifester sa solidarité avec les membres de sa communauté juive, alors que Vichy l'a dispensé, vu sa notoriété et son évolution vers le catholicisme, de se faire recenser.

A partir d'octobre 1940, les Juifs sont spoliés, leurs entreprises sont confisquées après repérage par affiches jaunes comme il a été précisé. 21 000 entreprises sont dénombrées. Force est de constater que, très tôt, l'étau nazi franco-allemand se resserre inexorablement, froidement, ne laissant que peu d'espace aux familles juives qui n'existent plus socialement, privées qu'elles sont de tous leurs droits de citoyens.

Il fallait aller plus loin encore et pour les responsables nazis, l'Europe doit être "nettoyée" au sens propre, de la présence des Juifs. Dès 1940, Eichmann envisage une déportation massive

vers la Palestine puis vers Madagascar. Ce plan discuté plusieurs fois à très haut niveau sera définitivement abandonné au cours de l'hiver 1941-1942. En 1941, l'Allemagne déclare la guerre à l'URSS. Le plan d'invasion prévoit l'extermination de tous les Juifs russes par les équipes spéciales, les Einsatzgruppen. Ensuite, l'extermination a lieu dans les camps. Le 31 juillet 1941, une lettre de Goering signifie à Heydrich (commissaire aux questions juives pour toute l'Europe) de faire le nécessaire afin d'arriver à la *solution finale* dans toute la zone européenne sous influence allemande. Au total, environ 3 millions de Juifs en Pologne et un million en URSS sont exterminés.

Mais, en France, les nazis agissent plus sournoisement à l'égard des Juifs. Ils veulent les rendre, eux-mêmes, co-organisateurs, en quelque sorte, des persécutions qu'ils subissent. Pour ce faire, ils ont l'habileté perfide de créer le Comité de coordination des œuvres de bienfaisance juives, avec des israélites français à la tête. En effet, il faut les restructurer car la presque totalité de ces groupements ont disparu après l'armistice de juin 1940. Nécessité vitale puisque Vichy privait tous les Juifs des aides du Secours national.

Les Allemands jouent les bons apôtres ; sous un prétexte bien sûr faussement philanthropique, ils entreprirent d'englober tous les Juifs dans une organisation unique d'entraide, organisation, on le devine, qui n'avait pas d'autre but que de faciliter les déportations ultérieures par sa liste nominative des personnes et des familles.

Mais cela ne suffit pas encore aux autorités allemandes, aux services anti-juifs de l'ambassade et à la Gestapo qui exigent la constitution de l'Union générale des Israélites de France en 1942.

Sous des apparences de solidarité, les membres de cette "Union" participèrent, par l'aide médicale qu'ils prodiguaient et qu'ils apportèrent en juillet 1942 pendant le transport des Juifs arrêtés. C'était un piège habilement monté par les Allemands qui voulaient ainsi prouver que les Juifs eux-mêmes participaient à la vague des arrestations. L'Union ne fit pas, à cause de cela, l'unanimité parmi les Israélites et fut très sévèrement controversée et condamnée.

Et pendant ce temps, la propagande antisémite se poursuit, grossit, enfle, empuantit la société à en devenir insoutenable à ceux des citoyens restés lucides ou capables d'analyser la situation.

Le harcèlement contraint un peu plus la minorité juive. En 1941 est fondé "l'Institut d'études des questions juives". Son but est d'organiser des manifestations avec des orateurs violents, de couvrir les murs en permanence avec des affiches anti-juives, de publier des brochures, des tracts chargés de propos violents et de haine.

On rétribue les délateurs qui dénoncent les Juifs, qui signalent les biens et les valeurs non encore volés. Le ministère de l'Intérieur de Vichy n'est pas en reste et se livre lui-même à la délation, au signalement d'appartements et de richesses. Pétain confie la direction du tout nouveau Commissariat général aux questions juives à Xavier Vallat, dès mars 1941. Cet organisme, encore un, a pour mission de mettre au point un règlement visant à faire l'état des Israélites, à régler la liquidation de leurs biens, à faciliter les arrestations, etc.

Les mailles du filet se resserrent davantage, la collaboration s'enracine encore plus profondément et la pression insupportable des autorités s'intensifie pour ne laisser aucune possibilité d'échapper à la répression.

La création d'une sorte de police franco-allemande en marge du Commissariat général aux questions juives marque un point de non-retour. Deux officiers SS en avaient le commandement, secondés par des inspecteurs interprètes français payés par la préfecture de police. Agglomérat nazi-vichyste qui disparut à la création de... "La police aux questions juives" par Vichy qui centralisait tout au plan national ; Pucheu, ministre de l'Intérieur, monta les effectifs jusqu'à 40 inspecteurs. Leur principale attribution était la répression des infractions aux lois anti-juives, porte ouverte bien évidemment à toutes les déviances, à tous les abus.

Le rôle principal de tous ces services était essentiellement administratif : enquête, recoupements, mise en fiches, etc.

Ils préparaient le terrain aux mesures de coercition contre les Juifs tandis que le rôle actif de la répression était, dans une large part, tenu par les services de la préfecture de police, contrôlée par la Gestapo renseignée elle-même par la police du Commissariat général aux questions juives, et par le service du commissaire Permilieux, rattaché à la Direction de la police judiciaire. L'organisation des rafles, les interpellations sur la voie publique pour le ramassage des "Juifs isolés" sont les attributions de ces deux services qui comptent plus de 35 000 arrestations. On peut y ajouter deux sections des renseignements généraux français avec une centaine d'inspecteurs ayant comme chefs Lantheaume, Lang, Tissot, Sadowsky ; à leur actif... plus de 10 000 arrestations suivies de la déportation.

Parmi la multitude des mesures antisémites mesquines on notera pour la zone occupée, dans un premier temps :

Août 1941 : confiscation des appareils radio appartenant aux Juifs...

Plus tard : celle des bicyclettes, grâce au fichier des biens, tenu par le Français Peretti.

Puis : suppression des postes téléphoniques dans les foyers juifs et interdiction d'utiliser les téléphones publics.

Et surtout, en 1942 : obligation de porter une étoile jaune cousue sur tous les vêtements visibles dans la rue. Comble de cruauté, on exige en contrepartie de la distribution des étoiles un point de la carte textile.

Comble de cynisme et afin d'enfermer complètement les Juifs dans une nasse d'acier interdisant tout mouvement, tout échange, toute activité dans le monde du travail, toute vie sociale, toute liberté, toute citoyenneté, une ordonnance de juillet 1942 stipule que les Juifs ne pourront plus fréquenter les lieux publics, les établissements de spectacle, les magasins et les jardins publics, les expositions, les musées, etc.

11 novembre 1942. La zone Sud est occupée par les Allemands et, bien sûr, le processus de répression s'intensifie comme il a été exposé précédemment ; la toile se tisse, les fils en sont serrés, l'implacable traque reprend. La Gestapo est à Saint-Etienne avec Neumann, un Français indigne, mégalomane, à qui le comte de Neufbourg (Arthun) et Marguerite Gonon auront affaire. A Saint-Etienne des familles juives, dont j'ai connu des descendants, auront de nombreux déportés qui disparaîtront dans les camps. Les villages sont occupés dès le 20 juin 1940 et les Allemands armés jusqu'aux dents arrivent à Boën et s'installent. La population est effrayée bien sûr, qui ne l'aurait pas été, lorsqu'on voit arriver un lourd convoi, rue de Roanne ce même jour, deux jours après le mitraillage et le lâcher de bombes au cours de la mission aérienne Boën-Bonson-Firminy qui fit près de 90 morts. Il fallait bien préparer le terrain et les esprits à la signature de l'armistice du 22 juin 1940.

Dans notre zone Sud, on n'ignorait pas le sort réservé aux Juifs, on connaissait beaucoup de familles qui avaient reflué au cours de l'exode ; certaines dans la plus grande discrétion, s'étaient installées, pressentant la catastrophe. Désespérées mais conscientes de l'effroyable drame qui se tramait, la plupart furent soucieuses d'écarter les enfants en priorité.

Comment cela fut-il possible ?

En leur donnant d'abord de fausses identités grâce au courage de nombreux fonctionnaires de préfecture et de mairie qui ne souscrivaient pas aux théories ignobles de Vichy puis en les confiant à des familles moralement opposées aux idées du temps, en les mettant en pension dans des organismes s'occupant de la jeunesse. On distinguera les initiatives collectives comme celle de la région du Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire et les initiatives particulières comme celle de Madame Vial-Flatry à Boën qui, courageusement et modestement, ouvrit de fin 1941 à 1945, une

maison d'enfants accueillant dix-huit enfants juifs au cours de ces quatre années. Elle nous a confié son témoignage en toute simplicité ; cette démarche était indispensable pour l'histoire et particulièrement pour que les jeunes générations ne soient pas ignorantes et continuent à perpétuer la mémoire de ceux qui ont pris des risques pour sauver la vie de très nombreuses personnes. Ce témoignage nous invite à rester vigilants pour que de telles ignominies ne se reproduisent pas. Il faut garder espoir, malgré les difficultés récurrentes depuis 1947, quant au processus de paix entre les Juifs et les Palestiniens.

En conclusion, et avant de donner la parole à Madame Vial-Flatry, nous citerons les propos de Monsieur Jaraysse, maire de Nazareth, dans *Le Progrès* du 26 juin 2009. A la question d'un journaliste qui lui demande :

Vous croyez... qu'une solution pacifique est possible entre Israéliens et Palestiniens ?

Il répond :

Si on regarde l'Europe d'aujourd'hui qui a connu des guerres aussi sanglantes avec autant de haine que ce qu'on connaît chez nous, oui, on peut y croire. Ce qui se passe entre Israël et la Palestine est très court au regard de l'Histoire : 70 ans. Pratiquement le temps pendant lequel l'Europe a construit la paix...

Considérant les menaces de pays voisins, on pourrait y voir une répétition possible des événements qui ont ravagé l'Europe de 1930 à 1945. C'est pour cela qu'il faut être très vigilant et ne jamais oublier.

Antoine Cuisinier 27 juin 2009

Entretien avec Marie-Antoinette Vial-Flatry

(mardi 9 juin 2009)

M^{me} VIAL, quelle est votre date de naissance ?

6 juillet 1921.

Où êtes-vous née et que faisaient vos parents ?

A Boën, mon père était bourrelier, il habillait les chevaux et ma mère était sage-femme.

Votre nom de famille est Flatry, votre père était installé bourrelier à quel endroit ?

Eh bien ! place du Marché, tout en haut de la place en prenant du côté de la pharmacie ¹, la dernière maison, juste à côté du château, à l'angle.

Est-ce que vous avez fait des études particulières ?

Non, j'ai mon certificat d'études avec mention, à l'époque, c'était bien, mais c'est tout ; c'est-à-dire, moi, j'aurais bien aimé... ma mère avait décrété que c'était suffisant...

Est-ce que quelque chose vous destinait aux enfants ?

Oui ! Quand en 1939, je suis rentrée à "l'Aide aux mères" à Saint-Etienne, c'est une association d'aide aux mères et aux enfants, donc là, j'ai eu une formation pour assister les mamans en difficulté, quelquefois huit jours dans une famille, on tournait beaucoup autour de Saint-Etienne...

Dites-moi comment s'est passée votre jeunesse ?

Ma mère était souvent absente. J'ai été formée très jeune aux travaux du ménage, à préparer les repas. Les parents étaient très sévères. A 18 ans, je devais demander à mon père l'autorisation d'aller au cinéma.

Et votre maman, que faisait-elle ?

Elle était sage-femme et elle partait, au début elle partait en vélo et puis après elle a eu une voiture... Je crois que c'est une des premières femmes de Boën qui a eu son permis.

Et elle a exercé sa profession à quelle époque ?

Ma mère a quitté la ferme familiale en 1913. Elle avait 17 ans. Elle est venue à l'hôpital de Montbrison aider les religieuses à soigner les malades. C'est en 1915 qu'elle a commencé des études de sage-femme à l'hôtel-Dieu de Lyon, elle avait 19 ans. A 21 ans, les études terminées, elle s'installe à Boën. J'ai conservé tous ses cahiers et livres de cours. C'est là que je trouve les dates précises.

A quelle époque a-t-elle cessé ses activités ?

En 1957, c'est à peu près à l'époque où ma fille Brigitte est née...

C'était votre jeunesse, vous êtes restée à Boën ?

Donc j'étais à Boën, j'ai appris à coudre chez M^{lle} Mazay, la couturière, c'était une petite infirme, c'était vers le dispensaire ², la maison après ; j'ai appris l'essentiel parce qu'à

¹ La pharmacie se trouvait place de la République, côté gauche en regardant le château, à quelques mètres du carrefour avec la rue de Clermont. Il s'agit de l'officine de M. Couderc.

² Dans les années 1930, un dispensaire est créé par M. Louis Gauchon au n° 44 de la rue de la Chaux, à Boën. *Quatre religieuses infirmières y dispensent leurs soins et vont visiter à domicile les malades signalés par les familles. Une salle de patronage est adjointe à ce dispensaire et les mêmes religieuses y assurent la garde des fillettes et leur enseignement moral.* Plus tard, il abritera un centre ménager et une école

l'époque les femmes apprenaient à coudre, il n'y avait pas d'autres choix, ça m'a beaucoup servi quand j'ai eu des petits-enfants. D'abord j'ai habillé toutes mes filles, jusqu'à ce qu'elles soient mariées et complètement, les manteaux, les tailleurs, tout, je savais tout faire, mais c'était que pour la famille et puis après c'était pour les petits-enfants ; les petits-enfants, ils avaient des survêtements extraordinaires, parce que, je m'en souviens qu'on leur faisait des réflexions à l'école : *Mais où est-ce que tu trouves de si beaux survêtements ? - C'est mamy, c'est mamy bien sûr !*

En 1938-1939 vous aviez dix-sept, dix-huit ans ; à cette époque, est-ce que vous étiez au courant de ce qui se préparait, de ce qui se tramait, en Europe, au niveau politique ?

Rien, on parlait jamais de ça chez nous, je n'ai pas de souvenirs, mes parents, la politique ça n'avait pas l'air de les intéresser beaucoup.

Mais est-ce que votre père avait fait la guerre de 14 - 18 ? Lui, il avait une idée de l'Allemagne, des Allemands.

Oui, bien sûr, il en parlait pas de ça... quand il est revenu, il avait été gazé, il a été très malade longtemps.

Vous ne le sentiez pas inquiet en 1939 ?

Je ne me souviens pas. On ne pensait pas à la guerre. Comment imaginer ce qui allait arriver ?

Votre père faisait peut-être partie d'une association d'anciens combattants ; vous le voyiez au 11 novembre, aller au monument ?

Il était fidèle au rassemblement du 11 novembre au monument. Je suis allée un jour à Verdun et j'ai été suffoquée de voir ça. Il y a plus de trente ans de cela mais je n'oublie pas.

Est-ce que vous écoutiez la radio à l'époque ?

Oui ! On n'avait que ça finalement.

Les informations ?

Je ne me souviens pas s'il y avait des informations. A la radio j'écoutais les chansons, les variétés, la musique. C'est tout ce qui me plaisait.

Alors vous, en fait, vous viviez heureuse... ?

Naturellement, insouciant au possible, insouciant absolument.

Est-ce que vous lisiez un peu la presse de l'époque ?

Je me rappelle pas... pourtant mon père devait prendre... il devait y avoir un journal, oui, qui arrivait à la maison mais je ne sais pas ce qu'on lisait là-dedans.

Vous n'avez pas de souvenirs de ce qui se préparait ?

Rien. Rien du tout. Alors quand la guerre nous est tombée dessus, en 39, pour moi c'était pas quelque chose de si important parce qu'en 39, pour moi, la guerre c'était à la frontière, c'était pas à Boën, pas à Boën du tout, alors mon Dieu, je savais que ça allait pas être gai, pas être drôle mais ce que mon père nous a dit, alors c'est ahurissant, moi je l'ai d'ailleurs écrit parce que ça c'est resté dans ma mémoire, mon père, le jour où la guerre a été déclarée, nous a dit : "Allez vite acheter des chaussures parce qu'on va plus en trouver."

technique réservés aux filles. Actuellement, il a été transformé dans les années 2000 et ses locaux sont occupés par un cabinet dentaire ultra moderne géré par la mutuelle Loire-Foréz.

Parce que lui, c'était un homme qui travaillait dans le cuir et il savait qu'il y aurait de la pénurie sur les matières premières.

Voilà...

Et à cette époque, quelle était votre activité professionnelle ?

Je suis partie en 39 donc à Saint-Etienne mais jusque là, j'étais restée chez moi pour aider ma mère.

Et qu'est-ce qui vous a dirigé sur l'Aide aux mères ?

Et bien ma mère m'a dit : "Il faudrait que tu trouves quelque chose qui t'intéresse" ; alors elle savait que cet organisme existait, elle a écrit à la directrice.

Oui, vous comprenez, je cherche la raison pour laquelle vous avez été en rapport avec des enfants...

C'est le départ.

Comment avez-vous vécu la déclaration de guerre... ça vous a surpris... comment l'avez-vous appris ?

Quand la guerre s'est déclarée... écoutez à Boën... tout le monde était un peu stupéfait mais ça dépend de l'âge des gens... Mon père qui avait fait la guerre, ça a été pour lui une affaire incompréhensible, c'était ahurissant. On voyait qu'il avait des inquiétudes mais pour nous, les jeunes, c'était quelque chose qui n'allait rien changer à Boën.

Vous avez commencé à voir les jeunes mobilisés partir ?

Ah oui ! J'ai vu quelque chose qui m'a impressionnée, c'était le neveu du comte de Neufbourg...

Jean de Neufbourg ?

Je l'ai vu arriver sur son beau cheval blanc. Je savais que les chevaux étaient réquisitionnés pour l'armée. Comme il a dû être malheureux de s'en séparer.

Est-ce que vous vous rappelez du bombardement de Boën et à quelle date ?

Je n'y étais pas et je trouve bizarre, je n'ai jamais entendu parler de ça.

Vous rappelez-vous de la première occupation et de l'arrivée des Allemands à Boën ?

Oh oui ! Je les ai vus arriver, j'étais en haut à la fenêtre de ma chambre ils descendaient la rue de Roanne.

Vous parlez de quelle date ?

Ah ben ! c'était la première fois quand ils sont venus dans Boën, au premier jour.

C'était en 1940, les 21, 22, 23 juin 1940. Et vous habitiez-où ?

Et bien moi, j'habitais toujours au même endroit, place du Marché, et j'étais à la fenêtre de ma chambre et j'avais la vue sur la rue de Roanne et ils descendaient par-là en chantant.

Vous renforcez le témoignage de M. S. ...

Ah bien ! oui, il était bien placé lui.

M. S. a eu le réflexe de prendre son appareil photos et il existe trois clichés des Allemands arrivant rue de Roanne

Ah bon, c'est pas vrai ! Je vais vous raconter une histoire M^{me} D. - le boucher était en train de balayer son escalier, côté de la rue de Roanne, derrière la boucherie - elle voit... elle entend, elle a vu arriver... elle était sans doute tellement occupée, elle a pas vu arriver tout

de suite et quand ils ont été à sa hauteur, elle dit : "Oh mais c'est les Boches" alors elle est rentrée, elle a eu peur ! Ah ! je les ai vus, ils chantaient, je vous assure on sentait la discipline.

Comment avez-vous été amenée à vous occuper de ces enfants de Saint-Etienne qui arrivaient de la ville ?

Je vais vous citer un cas parmi d'autres. C'était en 1940. Je ne sais jamais ce qui m'attend. Ce jour-là Juliette me dit : "Tu vas garder un bébé pendant une semaine, sa maman va partir, tu seras seule avec lui."

Lorsque j'arrive la jeune maman est prête à partir. En cinq minutes je connais l'essentiel pour le bébé. Je sais aussi que je ne dois pas sortir, je ne dois parler à personne, je ne dois pas ouvrir la porte. Je trouverai chaque jour le lait et les provisions sur le bord extérieur de la fenêtre. Je n'ai jamais vu la personne qui était chargée de me ravitailler. Et j'avais 19 ans !

Huit jours c'est long et j'étais prisonnière, mais j'avais le téléphone ; je pouvais parler à Juliette. Je ne savais plus comment faire passer le temps. Cette inaction, pour moi, était terrible. Les soins au bébé ne prenaient qu'une petite partie de la journée. Enfin j'ai trouvé un moyen pour me dépenser : j'ai changé les meubles de place et tout remis en ordre avant le retour de la maman.

Au jour convenu, elle arrive, ravie de retrouver son fils en bonne santé. Mon rôle est terminé, je rejoins le foyer où Juliette me confie : "Cette dame est allée rejoindre son mari quelque part à l'armée dans la plus grande discrétion."

Il m'arrive de passer devant cette maison. Elle est là avec les barreaux aux fenêtres, rien n'a changé, elle semble vide et je rêve, j'ai à nouveau 19 ans.

Alors comment vous passez de Saint-Etienne à Boën, c'est la transition, comment allez-vous arriver à ce que vous allez faire à Boën ?

Ça a duré deux ans à Saint-Etienne, de 1939 à 1941 ; fin 1941, j'étais tellement fatiguée, parce que vous savez, c'était épuisant ce qu'on faisait, et puis on n'avait rien à manger, on mangeait très mal.

Il y avait déjà des restrictions !

Il y avait déjà des restrictions. En ville on ne trouve plus rien et surtout le marché noir s'est installé.

Je me suis retrouvée dans une famille complètement démunie qui m'a laissé des souvenirs. Le couple et leurs quatre enfants ont quitté leur région de l'Est fuyant devant l'armée allemande³. Ils ont atteint Saint-Etienne où vit la maman du père de famille.

C'était l'invasion chez la grand-mère ! La jeune maman qui attendait son cinquième enfant a accouché dès son arrivée. Pauvre grand-mère ! C'était un branle-bas inouï. Et comment nourrir tout ce monde ? C'est sans doute le docteur qui a fait appel à l'Aide aux mères.

³ Lors de l'invasion allemande en juin 1940, les populations du Nord de la France refluent en masse vers le sud du pays emportant avec elles leurs modestes biens. Boën est mitraillé et des bombes tombent à la périphérie dès le 18 juin 1940 ; les Allemands arrivent les 21-22-23 juin, rue de Roanne. Le gouvernement a quitté Paris dès le 10 juin et l'armistice est signé le 22. Dans ce déchaînement d'événements dramatiques, les réfugiés affluent ; certains furent logés au château et une cuisine collective (chaudières que j'ai vues encore en 1977) fut installée dans le local qui sert aujourd'hui à l'accueil du musée de la Vigne. Ce mouvement fut appelé l'exode en référence avec l'Exode de la Bible (Pentateuque : traduction grecque des cinq premiers livres) qui rappelle la sortie d'Egypte des Hébreux en direction de la Terre promise.

Il fallait du courage pour affronter la grand-mère et les quatre enfants qui vivaient là à l'étroit. Ils avaient tous de gros rhumes et passaient leur temps à grimper sur le lit de leur mère. Il me fallait beaucoup de ruses et de promesses pour inventer les distractions et occuper les enfants. Les circonstances ont voulu que la situation change.

Le docteur était inquiet pour le nouveau-né vivant dans cette pièce unique au milieu des frères et sœurs malades. Il venait tous les jours. Un matin il me dit : "Le bébé est malade, si nous voulons le sauver il faut que vous m'aidiez. Vous allez vous installer dans la salle de bain afin qu'il soit isolé de ses frères et sœurs. Il aura des soins toutes les trois heures. On vous apportera tout ce qu'il faut. Vous sentez-vous capable de faire cela ? Je n'avais pas le choix. J'ai veillé quatre jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et mon bébé était guéri. Au téléphone le docteur demande à Juliette : "Vous en avez beaucoup comme celle-là ?"



**Marinette Guy (à gauche) et Juliette Vidal (à droite)
directrices de l'Aide aux mères, au 1 de la rue Michel-Rondet**



**Les vacances aux Praz de Chamonix de toutes les monitrices
de l'Aide aux mères en 1941 (M^{lle} Flatry, 6^e en partant de la gauche)**

Alors comment vous passez de Saint-Etienne à Boën ?

Trop de travail, jamais de repos, peu de nourriture : j'étais épuisée. Sur les conseils de Juliette je suis rentrée chez moi pour me reposer quelques jours. Je comptais bien reprendre mon travail à l'Aide aux mères.

C'était l'époque où Américains et Anglais survolaient les gares, les usines, tout ce qui pouvait servir aux Allemands et lançaient des bombes qui souvent manquaient leur but et tombaient sur les maisons faisant de nombreuses victimes.

Les familles cherchaient où placer leurs enfants pour les protéger. J'écoutais tout ça à la radio et c'est là que l'idée m'est venue : "J'ai envie d'ouvrir une maison d'enfants." Comme ça, sans réfléchir, simplement. Et mes parents : "Pourquoi pas ?" Tout de suite ils m'approuvaient. Oui, mais comment et avec quoi ?

En 41 !

En 1941. Alors dans ma tête, ça trottait toujours, jusqu'au lendemain, ça a pas traîné. Alors j'ai commencé à poser des jalons, à chercher un peu, à faire le tour de Boën, j'ai dit : y'a qu'une seule possibilité, y'a qu'une maison qui est vide, qui est grande, c'est la Cité Moizieux. On appelait ça la Cité Moizieux, y'avait les Italiens.

Qui étaient partis d'ailleurs en 41...

Voilà, donc ces Italiens devaient travailler à l'usine

Et il y en avait certains qui faisaient de la musique avec M. de Parny dans l'orchestre...

Comment il s'appelait ? Il s'appelait Sividino.

L'orchestre s'appelait Tato... ils ont donné des représentations à Boën avec le groupe l'Astrée en 41 ⁴ et dans le programme il est dit : On a pu faire un orchestre bien que les Italiens soient partis... ils jouaient de l'accordéon. Alors, on revient à la Cité.

Alors là, je pense à cette maison, je savais que ça appartenait aux Moizieux. A ce moment-là, il y avait madame Moizieux qui habitait au château ⁵ vers la poste, là, j'ai dit, c'est elle qui est probablement la propriétaire... Je vais aller la voir et je suis arrivée au château, on m'a fait attendre un petit moment, je suis entrée dans un salon je me rappelle qu'il y avait une énorme cage avec des oiseaux ; la première chose que j'ai eu envie, c'est d'ouvrir la cage... parce que moi c'est la liberté ; bon, j'ai pas ouvert la cage parce que la vieille dame est arrivée et je lui ai soumis mon idée ; elle m'a dit : "C'est une bonne idée mais moi, je peux rien, il faut aller trouver M. Baviteau, à l'usine, c'est lui le directeur, c'est lui qui s'occupe de tout." Aussitôt dit, aussitôt fait, je suis allée à l'usine, j'ai exposé mon envie à M. Baviteau et qui m'a dit je vais vous emmener dans la maison ; alors on a visité et je suis repartie avec la clef... C'était incroyable, incroyable ! Alors j'ai dit à mes parents :

⁴ Groupe théâtral réputé formé à Boën dans les années 1925-1930 au sein des œuvres culturelles du foyer catholique de la rue Alsace-Lorraine. Cette compagnie offrait des pièces de théâtre à la population ainsi que des revues théâtrales et musicales. Pour ce faire, l'orchestre dirigé par M. Charles de Parny (Orchestre de Tato) assurait avec maestria la partie musicale ainsi que les intermèdes. Citons quelques noms : MM. Braillon au piano, Prévost à la trompette, Prévost fils à la flûte (le futur et talentueux Mimi Prévost qui sera le chef d'orchestre de la Lyre Montbrison-Boën). La salle de spectacle est aujourd'hui le cinéma l'Entra'ct.

⁵ Il s'agit de la très belle demeure bourgeoise construite dans les années 1920 par la famille Moizieux, industriels, fondateurs des usines éponymes. Ce pavillon d'harmonieuses proportions, entouré d'un parc planté d'arbres d'essences rares et variées, se situe, à la grille, rue de la Poste. Il est propriété de la commune depuis les années 1980.

"Maintenant qu'on a la clef, qu'est-ce qu'on va faire ?... On va peindre". Parce qu'il y avait des endroits qui n'étaient pas très propres... Dans l'ensemble, ce n'était pas mal.

Alors on a pris des escabeaux, on a pris de la peinture, on a pris des rouleaux on a peint et monsieur Baviteau venait voir parce que je me demande ce pauvre homme s'il était très rassuré... mais moi dans ma jeunesse, dans l'insouciance, y'a une bonne part d'inconscience aussi dans tout ça !



Maison Moizieux qui abrita le Nid de 1941 à 1945
(cliché pris avant la démolition en 2008)



Maison Moizieux qui abrita le *Nid*, près de la gare et de l'usine
(cliché de 1985-1990)

C'est une aventure !

J'étais drôlement inconsciente. Donc on a peint, et puis j'avais connu à Saint-Etienne le Père B... qui était un jésuite d'un certain âge. Il faisait des colonies de vacances. Il était vraiment sympa. Mes copines de l'Aide aux mères aussi le connaissaient. On parlait avec lui de tout ; il était très ouvert et quand j'ai eu cette idée [*celle de la maison d'enfants*] je lui ai écrit probablement. Il est venu voir et je lui ai dit : "J'ai peut-être besoin de vous pour me donner des conseils." Et, naturellement, il a été ravi par mon idée parce qu'à l'époque c'était pour les enfants des villes, des enfants comme tous les enfants et qu'on voulait mettre à l'abri. Alors il m'a dit : "C'est une très bonne idée, je vais vous aider, je ferai ce que je pourrai..."

Il avait beaucoup de matériel déjà, il m'a passé tout son matériel de cuisine parce que, dans la maison, il n'y avait absolument rien. Il y avait le fourneau dans la cuisine, un immense fourneau parce que c'était pour une collectivité. Ils vivaient en collectivité les Italiens, certainement, parce qu'entre les deux dortoirs en haut, il y avait une pièce où il y avait deux rangées de lavabos... d'eau froide ! Et c'est tout, c'est tout ce qu'il y avait, c'était nu, la maison était nue ; je me rappelle pas si c'est lui [le Père B...] qui m'a prêté les lits où s'il me les avait trouvés... de toute façon... tout est arrivé pour équiper la maison. C'était un petit peu inquiétant, mais il avait fixé une date d'ouverture... On a fait un peu de publicité, pas tellement de publicité parce que j'avais des cousines à Marseille qui avaient des enfants de huit, dix ans et qui étaient ravies de trouver un endroit pour les mettre à l'abri ; donc ça a commencé comme ça et là-bas, à Marseille, de bouche à oreille, j'ai eu plein, plein d'enfants de Marseille.

Combien en aviez-vous au total ?

Il y avait trente places. En deux semaines c'était complet.



**Les premiers enfants arrivés à Boën, dans le home d'enfants *le Nid* chez M^{lle} Flatry.
Ces enfants arrivaient de Marseille pour se mettre à l'abri (début 1942)**

Vous n'avez pas eu des problèmes de chauffage ?

Oui, oui ! Alors ça, tous les problèmes, on les a eus tous. Alors évidemment, l'été on n'avait pas pensé au chauffage mais voyant venir le froid, je m'étais dit : "Et l'hiver, comment ça va être ?"

Et ça, début 1942 ?

1941, fin 1941 ; donc il a fallu prévoir l'hiver et comme j'avais beaucoup de contacts avec Madeleine Gauchon, je la voyais souvent ; elle me disait un jour : "Voyez ma mère, elle vous donnera des idées."

Et madame Pierre Gauchon, que vous avez connue sans doute, madame Pierre Gauchon me disait : "Si vous avez besoin de quelque chose venez me voir." C'est vrai que la famille Gauchon avait fait beaucoup dans le social. Pierre Gauchon avait créé le dispensaire. C'était des gens très discrets, qui ne faisaient pas de bruit.

Un jour, parce qu'elle m'avait donné aussi des draps, des vieux draps, des choses qui étaient en bon état, parce qu'il y avait des enfants qui avaient beaucoup de choses mais il y en avait qui n'avaient rien, et alors, un jour, je lui ai dit : "Le problème, le gros problème, ça va être le chauffage"... alors... parce que d'abord il n'y avait pas de charbon ⁶, il n'y avait rien. Il fallait alimenter la cuisinière avec du bois et on a calculé... Mon père me disait : "Tu pourrais peut-être... si tu trouvais des poêles à sciure ⁷, c'est peut-être le plus économique que tu puisses trouver." Et il y avait beaucoup de gens qui se chauffaient avec le poêle à sciure, les poêles à sciure pendant la guerre, c'était bien... même après la guerre.

J'ai revu M^{me} Gauchon, j'ai dit : "Ecoutez, je crois que si j'arrivais à trouver des poêles à sciure, il m'en faudrait plusieurs bien sûr, c'est peut-être ce qui serait le plus pratique et le plus économique et peut-être plus facile à trouver comme carburant", elle m'a dit : "Je vais en parler à mon mari."

Et un jour, sans rien me dire, je vois arriver des ouvriers de l'usine qui me demandent où je voulais installer les poêles. Ils étaient trois ou quatre, je sais pas, mais des gens compétents, pas n'importe qui. Ils sont arrivés, ils ont regardé... Je ne me souviens plus maintenant s'il y avait des issues de cheminées, si il y en avait... Je ne me rappelle pas ce qu'ils ont fait, en tout. Ils ont pris des mesures. Ils ont calculé. Ils ont fait tout ce qu'il fallait et il y avait le projet de cinq poêles à sciure, pas un mais cinq. Pour un bâtiment pareil, il en fallait un dans la salle à manger, un dans la salle de jeux, un entre les deux dortoirs, je sais pas où étaient les autres, la cuisine, non, parce qu'y avait le poêle [fourneau], il en fallait cinq, ils ont pris les mesures, ils ont fait le nécessaire et quelque temps après... je les ai vus débarquer avec tous les poêles à sciure. Ils ont tout installé... Ah ! écoutez, c'est pas des gens extraordinaires !

⁶ Tout au long de la guerre, à partir de 1940 dans la zone Nord dite zone occupée et en 1942 dans la zone Sud (invasion sud du 11 novembre 1942), les Allemands et leurs services spécialisés font main basse sur toutes les richesses du pays, en particulier les matières premières dont le charbon indispensable à leur effort de guerre ; ceci explique la pénurie de ce combustible de premier rang et la difficulté à s'en procurer. Le pillage concerne aussi les productions agricoles, les productions industrielles, les denrées alimentaires, etc.

⁷ La sciure achetée dans les scieries nombreuses est un excellent combustible lent de substitution. A cet effet, dans les années 1925-1960, on utilise un poêle spécial constitué d'un corps cylindrique et d'un chargeur de même forme, en tôle, dans lequel on tasse la sciure en réservant, à l'aide d'un manche de pioche, une cheminée centrale ; au bas du poêle, dans un petit tiroir, on enflamme un peu de sciure avec de l'alcool à brûler ; on glisse le tout jusqu'à la cheminée, la sciure se consume alors pendant des heures en diffusant une abondante chaleur.

Et la sciure ?

Alors ? La sciure ? Je vais vous le lire ⁸, parce que ça vaut la peine, c'est très drôle :

"Pour avoir de la sciure il fallait prévoir à l'avance et parfois attendre son tour. C'est à la scierie A... que je me servais [une scierie très proche de la maison] et là il y avait S... le fils de la maison qui faisait les yeux doux à belle C... et ma belle C... c'était une des monitrices. Elle était belle comme le jour. C'était donc là que je l'envoyais commander le bois pour la cuisinière et la sciure, j'étais servie dans la journée. C... était vraiment très belle ; elle attirait les regards et pourtant elle était très réservée."

Alors Madame, on vient de parler de l'installation de la maison. Avez-vous encore de choses à ce sujet ? La nourriture ? Comment arriviez-vous à vous procurer ce qui était nécessaire. Y avait-il déjà les cartes alimentaires ⁹ ?

Oui, bien sûr ! Tous les enfants arrivaient avec leurs cartes d'alimentation.

Avec la lettre et le numéro ?

Oui J3, ou J... je sais pas quoi.

En fonction de leur âge

Voilà ! Par la préfecture, j'avais droit à des rations supplémentaires et je recevais chaque mois des grands bidons de cinq kg de confiture par exemple, j'avais tout ça en plus des rations de chaque enfant, c'était une bonne chose, ah ! C'était important, d'ailleurs, là-dessus, quelquefois, comme j'allais à la campagne où on me fournissait du beurre, des œufs, du fromage, voyez, toujours au même endroit dans une ferme et là comme il y avait des enfants, quelquefois, je portais une tablette de chocolat.

Cette ferme était dans quel village ?

A Bussy, je me rappelle pas du nom, donc je donnais un petit quelque chose en échange.

Comment faisiez-vous votre approvisionnement à Boën ?

Oui, on allait beaucoup au marché, le jeudi ; on avait une petite remorque, vous savez, les remorques qu'on attachait derrière les vélos, il y avait toujours les plus grands qui avaient envie de venir avec moi ¹⁰ pour traîner la remorque ; alors j'emmenais toujours deux grands garçons, grands ! Ils avaient dix ans, à peu près, les plus grands et alors on allait chercher des fruits, des légumes au marché mais mes parents avaient un grand jardin, ils avaient beaucoup de choses, beaucoup de fruits et beaucoup de légumes et ils m'approvisionnaient en grande partie avec le jardin et mon père faisait de l'abattage

⁸ La narratrice a écrit ses souvenirs dans un recueil destiné à sa famille.

⁹ Les cartes de ravitaillement sont obligatoires pour obtenir les denrées alimentaires et tous les autres produits car les Allemands veulent retirer le maximum pour eux et ne laisser que le strict nécessaire aux Français ; ainsi, ils contrôlent au plus près la consommation ; les catégories de rationnaires se répartissent ainsi (lettres sur les carnets) :

E = enfants de moins de 3 ans ;

J1 = enfants de 3 à 6 ans ;

J2 = enfants de 6 à 13 ans ;

J3 = adolescents de 13 à 21 ans ;

A = consommateurs de 21 à 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force ou agricoles ;

T = travailleurs de force de 21 à 70 ans ;

C = travailleurs agricoles ;

V = consommateurs de plus de 70 ans.

¹⁰ A cette époque, le jour de congé scolaire était le jeudi.

clandestin ¹¹, beaucoup ! Beaucoup ! À la campagne, on connaissait beaucoup de fermiers, on a pas été privé si vous voulez et en plus à Boën, je prenais mon pain chez madame Bruchet, quelle femme merveilleuse ! Celle-ci je ne l'oublierai jamais jusqu'à mon dernier jour ; vous savez, j'allais une fois par mois, parce que souvent c'était les enfants qui allaient chercher le pain avec la remorque, si je n'y allais pas avec, ils y allaient tout seuls, les plus grands ; elle connaissait je leur disais : "Prenez tant de pains" ; ils revenaient avec le pain et je portais à la fin du mois, je portais une enveloppe avec tous mes tickets ¹² et je payais mon pain mais j'avais chaque fois la peur de cette enveloppe qui ne contenait pas suffisamment de tickets, je me disais... mais mon Dieu... je prends plus de pain que... je devrais essayer de "rédimer ¹³" un peu... je pourrais pas y arriver... alors, chaque fois, je tremblais, alors elle prenait cette enveloppe, vous savez, il en manquait beaucoup, elle ouvrait le tiroir, je la revois toujours, elle ouvrait le tiroir, elle défaisait l'enveloppe, elle la retournait sur le tiroir, elle secouait comme ça dans le tiroir avec les autres tickets mélangés, elle me disait : "Les enfants, il faut que ça mange !" et l'affaire était réglée, c'est extraordinaire.

Et avec ces enfants, vous aviez des activités particulières, comment vous les occupiez ces enfants ?

Eh bien ! en période scolaire, ils allaient à l'école, ils allaient à l'école ; moi, l'autre jour, j'ai eu Ruth au téléphone ¹⁴...je lui ai dit : "Mais je me rappelle pas combien vous étiez pour aller à l'école..." - "Oh ! Mais on était nombreux !" et puis elle m'a dit : "La directrice était très gentille" alors une chose qui m'a épatée aussi que je n'ai jamais sue ou que je me rappelle plus, elle me dit : "On avait un bon goûter à quatre heures et les enfants du Nid ¹⁵ avaient double ration", ça je l'ai jamais su ou si je l'ai su je m'en suis pas rappelé ; pourquoi on donnait double ration aux enfants du Nid ?

Parce qu'ils étaient considérés d'une santé plus fragile, ils venaient de la ville...

Ah ! Peut-être, j'en sais rien.

Alors justement, Madame, à cette époque, ou juste avant, est-ce que vous connaissiez le sort qui était réservé aux personnes de confession juive, aux enfants ?

Mais personne le savait ; on a commencé à savoir, si vous voulez, début 1942, je crois que c'était début 1942, parce que jusque-là, ces gens étaient déportés mais on savait rien d'eux, absolument rien mais le jour où on a su qu'ils partaient dans les chambres à gaz, alors là ça a été la "révolution" ; déjà dans les familles, vous vous rendez compte.

Oui, il y avait eu une rafle importante en 1942...

La rafle du Vel d'Hiv ¹⁶ et j'ai une amie qui du reste est morte là, une fille qui travaillait avec

¹¹ Comme toutes les denrées, la viande était très contrôlée, ainsi, bien sûr, que le nombre des animaux destinés à l'abattage officiel et surveillé par les autorités ; mais tout ne pouvait pas être répertorié de façon stricte ; ainsi dans les fermes, le cheptel n'était connu qu'approximativement ; les paysans pouvaient alors abattre ou faire abattre clandestinement des porcs, des veaux, des volailles et pourvoir un marché parallèle à l'insu des autorités de contrôle ; c'était le marché noir... mais il ne fallait pas se faire prendre...

¹² Les tickets détachables obligatoires pour obtenir une denrée, une marchandise.

¹³ Rédimer : diminuer. Ex. : Pendant la guerre, on a rédimé notre consommation de sucre.

¹⁴ Une enfant juive du groupe.

¹⁵ Nom de la maison fondée à Boën par madame Vial-Flatry.

¹⁶ Le 16 juillet 1942, juste après le lever du soleil, les forces françaises du maintien de l'ordre, contrôlées par les Allemands, déclenchent l'une des plus grandes opérations policières de tous les temps ; en deux jours, près de 13 000 Juifs étrangers vont être arrêtés ; on expédie en Allemagne, via le camp de Drancy, près de Paris, les célibataires et les couples sans enfants ; les familles avec enfants sont mises en détention au Vél

nous, à l'Aide aux mères qui était juive. Elle s'est fait prendre à Lyon, dans un magasin de chaussures.

Alors parmi les enfants que vous gardiez à Boën, vous saviez qui était de confession juive ?

Ah oui ! Parce que si vous voulez, les enfants sont arrivés, les enfants juifs surtout, parce que mademoiselle Vidal était débordée et elle essayait d'en caser un peu partout et un jour, elle m'a dit : "Est-ce que tu peux recevoir quelques enfants juifs ?" alors j'ai dit : "Naturellement !" Parce qu'à cette époque, ça n'avait aucune espèce d'importance ; alors j'en ai eu deux, j'en ai eu trois puis après elle en envoyait quatre ou cinq...

Mais vous saviez déjà qu'il leur arrivait des malheurs ?

Je savais qu'ils partaient dans les camps de concentration mais on ne savait pas encore s'ils étaient exterminés.

Mais vous saviez quand même que vous preniez des risques en faisant ça !

Oui ! Oui ! Mais enfin, mon Dieu, oui ! Oui ! On serait parti en camp de concentration avec ; à l'époque, c'était pas plus, mais le jour où on a appris assez rapidement qu'ils étaient exterminés en arrivant, alors ça a changé et il y a eu de plus en plus de monde pour garder ces enfants-là.

Et vous en avez eu jusqu'à combien ?

J'en ai eu dix-huit, je dis pas que je les ai eus tous ensemble parce que quelquefois, les familles les changeaient de place et il en arrivait d'autres, d'autres qui repartaient.

Est-ce que vous avez souvenir de quelques prénoms ?

Oh ! Comment ils s'appelaient...

Vous m'avez dit Ruth, tout à l'heure...

Il y avait Ruth, il y avait son frère Jo qui devait s'appeler Joseph, il y avait Alex, toujours le frère qui avait six ans et la petite sœur Annette qui avait quatre ans, ils en avaient quatre dans cette famille, c'était des Bloch, famille Bloch... ils s'appelaient Roche chez moi.

Alors, justement ces noms à consonance juive... ?

Quand ces enfants arrivaient chez moi, ils avaient des fausses cartes d'identité. Ils avaient des noms comme tout le monde, et ils avaient tous les papiers en règle, les cartes d'alimentation, tout était dans une enveloppe. Je ne sais pas qui les amenait ni qui les envoyait. J'étais censée ne pas le savoir. Les parents, souvent, ne savaient pas où étaient leurs enfants pour qu'ils n'aient pas envie de prendre contact, qu'ils n'aient pas envie de se déplacer et les enfants n'écrivaient pas à leurs parents. On faisait passer du courrier par l'Aide aux mères à la rigueur, c'était tout.

Et vous avez des noms comme la famille Bloch ?

Oh ! Les autres, je n'ai jamais su leur vrai nom.

d'Hiv : 7 000 personnes vont rester prisonnières sous les verrières, dans une chaleur suffocante et d'épouvantables conditions d'hygiène, sans eau... et parmi elles, plus de 4 000 enfants.



Trois des dix enfants Bloch réfugiés à Boën au Nid de M^{lle} Flatry

(de gauche à droite : Jo Roche, Rose Roche et Alex Roche)

Ils fréquentent l'école publique de Boën. C'est Rose de Strasbourg qui retrouvera M^{me} Vial-Flatry

Ces enfants ont été inscrits et sont allés à l'école publique ?

Oui, ben oui ! Je pense, je ne sais pas si c'est moi qui m'en suis occupé ou les monitrices, il fallait bien que j'aie de l'aide, parce qu'il fallait que j'abonde à tout, et vous savez que je me démenais...

Ces enfants, on pourrait les retrouver sur les registres d'inscription de l'école ?

Ah, je pense, oui sûrement.

Et ces enfants, vous les avez gardés jusqu'à quelle date ?

Fin 1945, souvent, la plupart... il y en a qui sont partis fin 1944, parce que ça a fini finalement en 1945, mais à partir du jour où les Allemands... ce qui a été long après c'était de les repousser chez eux mais la période...

La libération du département de la Loire, c'est fin août 44

Voilà, la partie la plus tragique ça a été celle-là justement, depuis début 44 jusqu'à ce que les Allemands sont partis.

Vous avez vécu un événement dramatique en juillet 1944 ¹⁷, vous pouvez m'en parler ?

Ah oui ! Ah oui ! On était au milieu.

¹⁷ Au mois de juillet 1944, le 2^e bataillon FTPF de la région d'Auvergne vient renforcer un maquis de la Loire cantonné à Lérigneux. Le 27 juillet, trois groupes partent de Montbrison vers Boën en sabotant les poteaux téléphoniques. Trois maquisards, Alphonse Mouilhaud, fusil-mitrailleur et ses deux servants, Pierre Rodier et Roger Conner se mettent en place à l'intersection de la route de Feurs et de Montbrison pour parer à toute éventualité. Des maquisards sont au centre de Boën en ce jour de marché. Un train allemand arrive en gare, venant de Montbrison. Les maquisards attaquent le train qui est équipé d'une mitrailleuse et d'un mortier : Alphonse Mouilhaud est tué près de son FM, ses deux compagnons faits prisonniers. Ils subissent alors un long calvaire, lorsque le train arrive à Thiers. Blessés, torturés à l'école du Moutier, ils sont abattus ; ils avaient 18 et 19 ans.

Vous l'avez écrit, alors vous allez me faire la lecture de votre texte.

Le train : Le 27 juillet 44, jeudi jour de marché à Boën restera dans ma mémoire ; ce jour-là, la chance est avec nous ¹⁸. Tous les jeudis, je vais au marché, deux grands garçons, onze et douze ans, m'accompagnent ; ils sont chargés de tirer la remorque, nous allons la remplir de fruits, légumes et de pain à volonté ; en arrivant place de l'Eglise, je remarque quelques maquisards, l'arme sur l'épaule ; j'avance encore et je découvre qu'ils sont très nombreux, ils étaient très très nombreux, je sais pas, je ne vous dirais une centaine mais des dizaines, des dizaines, il y en avait partout. Il va se passer quelque chose... ne restons pas là... vite nous rentrons ; aussi sec on a fait demi-tour, on est parti en courant, on a couru tout au long ; la remorque vide, c'est en courant que nous rejoignons la maison ; au pied de l'escalier de la gare ¹⁹ un maquisard est là : "Fermez tout ! Dépêchez-vous, nous allons attaquer le train".

Bon, j'entends le train qui arrive et toujours en courant, je me retourne et lui crie : "Ne restez pas là, vous allez vous faire tuer ". Les monitrices ont déjà fermé les volets, je rassemble les petits dans la salle à manger, ils sont assis par terre autour de moi, je vois leurs petits visages inquiets et je leur explique : "Il va y avoir une bataille, il y aura beaucoup de bruit, il ne faut pas avoir peur, il ne faut pas parler, pas crier, je suis là, je vais vous raconter des histoires." Les volets fermés... tout est fermé, les Allemands comme ça seraient derrière vous, derrière le mur, à trois mètres de nous, ils étaient là ; les Allemands, ils sont quarante, je l'apprendrai plus tard... sont sortis de la gare, ils sont contre la maison, à trois ou quatre mètres de nous et tirent sur les hommes du maquis qui, eux, sont derrière la maison ; nous sommes au milieu de la bagarre et ça va durer une heure. Il y a beaucoup de bruit, mes petits sont courageux, mais je vois de grosses larmes qui coulent en silence... ils avaient peur ; enfin, vers midi, nous entendons le train qui part, c'est fini ; aucun Allemand n'est tué mais trois hommes du maquis sont morts dont celui à qui j'ai parlé à l'arrivée du train. La plupart des gens de Boën, pris de panique, se sont enfuis dans la campagne ; mon père est arrivé en vélo, il ne savait pas ce qu'il allait trouver ; comment l'être humain peut-il être ainsi fait ? Garder toute la maîtrise de soi, obtenir le plus grand calme de ceux qui l'entourent, bravo mes petits ²⁰.

Voilà, mais j'ai quelque chose à ajouter là, c'est que ma mère m'a raconté le lendemain ; les gens de Boën qui partaient, ils se sont enfuis au plus court et vous savez où c'était pour ma mère et mes frères ? C'est le petit chemin du Guet qui partait du Sordet et qui montait derrière l'école, mais ce chemin, il était à découvert, et pour les gens de Boën, monter là-haut... quand le train a démarré, les Allemands on les a vus et ils ont tiré ; ma mère m'a dit : "Mais on a failli se faire tuer, les balles nous sifflaient aux oreilles." Et ça personne le sait à Boën, que les Allemands du train tiraient sur les fuyards.

Le Nid a fermé en quelle année ? Que faites-vous après la guerre ?

En 1945 j'ai rendu les clefs...

Quel a été le sort des enfants dont vous aviez la charge ?

Alors, écoutez, parce qu'il y avait surtout, ce qui m'inquiétait beaucoup à une époque, c'est que je n'avais pas que des enfants juifs, j'avais les autres et les parents ignoraient qu'il y avait des enfants juifs, je pense qu'ils n'auraient pas laissé leurs enfants et je me disais toujours... si on est débusqués, on partira tous.

¹⁸ La narratrice parle du Nid.

¹⁹ La maison du Nid est en contrebas de la rue de la gare et un escalier de plusieurs marches permet l'accès à la plate-forme de la gare.

²⁰ Fin du récit écrit.

Ces enfants venaient de quelles villes ?

Il y en avait de Saint-Etienne, de Lyon, j'en avais de Paris, j'en avais encore quelques-uns ²¹ dix-huit, pas forcément les dix-huit en même temps mais j'en avais beaucoup.

Vous fermez votre établissement et qui les a récupérés ?

Je pense que c'est l'Aide aux mères qui s'en est chargée pour la plupart parce que les parents ne savaient pas où étaient leurs enfants, il y en a beaucoup qui ne savaient pas ; les Bloch le savaient parce qu'ils étaient à Saint-Etienne et ils avaient des nouvelles par Juliette Vidal.

Donc, l'établissement est fermé. Que vous arrive-t-il après ?

La Libération ! Comment j'ai vécu la Libération ? Est-ce que vous imaginez comment j'ai vécu la Libération !

C'était donc en mai 1945.

Oui ! Oui ! Toutes les filles que je connaissais à Boën : "Allez, tu viens, on va danser" ; alors moi... danser... tout le monde voulait danser, mais moi j'ai pas envie de danser, je peux pas danser, je peux pas danser, c'est quelque chose que personne pouvait comprendre, mon état d'esprit...

C'est que vous avez vécu sous tension...

C'était fini, il fallait plus me parler de... de... il fallait pas me... j'étais encore sous le choc, vous comprenez, je pouvais pas et à l'âge où j'étais, j'avais cent ans, j'avais cent ans, je pouvais pas aller danser, je pouvais pas... Je crois qu'on s'imagine pas ce qu'on a pu vivre. C'est quelque chose, cette angoisse perpétuelle, le jour, la nuit ; on entendait des bruits la nuit, j'étais levée, je regardais à la fenêtre...

Oui, vous étiez sur un axe de circulation Lyon-Clermont extrêmement important.

Oui, ils passaient sur le pont les Allemands, ils passaient pas loin.

Après la guerre, vous avez fondé un foyer ?

Je me suis mariée fin 45.

Comment l'Institut Yad Vashem de Jérusalem vous a-t-il retrouvée pour faire de vous une Juste des Nations et vous décerner la médaille ?

Les enfants sont donc partis et puis moi, je me suis plus occupée d'eux, de savoir où ils étaient ni... J'avais quelquefois des cousines de Marseille, par-là, qui me donnaient quelquefois des nouvelles mais j'avais pas de nouvelles des enfants juifs, aucun, et bien j'ai dit : "Ca va bien, ils sont rentrés chez eux, ils ont trouvé leur famille" mais Juliette m'avait dit quand même, parce que je suis restée beaucoup en contact, jusqu'à leur mort à Juliette et à Marinette ²² ; elles m'avaient dit : "Il y en a beaucoup qui n'ont pas retrouvé leurs parents, ils ont été adoptés en Amérique" ; les Américains avaient organisé quelque chose justement pour pouvoir recevoir tous ces enfants qui ne retrouveraient pas leurs parents mais les enfants Bloch qui sont repartis, les parents habitaient Saint-Etienne, mais ils sont partis de là. Ils sont pas restés là, ils sont partis mais j'ai jamais su... rien d'eux, par contre, eux, ils me cherchaient.

Ils m'ont cherchée, peut-être pas tout de suite dans les premières années, mais assez vite après. Ils se rappelaient plus de mon nom et vous savez qu'il y avait le minitel ²³ à une

²¹ Il s'agit des enfants juifs.

²² Marinette Guy, une collaboratrice de Juliette Vidal, la Directrice de l'Aide aux mères.

²³ Premier annuaire électronique mis à la disposition des usagers du téléphone dans les années 1970.

époque ; alors avec le minitel, un jour, ils ont essayé mais c'était jamais la bonne orthographe, alors ils se rappelaient plus, ils ont mis longtemps, longtemps... ; et un jour, chez mon frère Louis, avec ma belle-sœur Raymonde, ils avaient le téléphone, et le téléphone sonne et c'est un monsieur Bloch qui demandait à ma belle-sœur :

- *Vous êtes bien la famille Flatry ?*
- *Oui ! Oui !*
- *Parce que nous, on a bien connu mademoiselle Flatry pendant la guerre.*
- *Oui, c'est ma belle-sœur.*
- *Est-ce que vous pouvez me donner son adresse ?*

Alors ma belle-sœur, ça l'embêtait de donner l'adresse à quelqu'un qui réclamait ça au téléphone, alors il lui dit :

- *Oui, parce que nous, on a été les pensionnaires dans sa maison et on aimerait bien la retrouver.* Alors elle lui dit :
- *Elle est à Paris, en ce moment.*

Ma petite-fille Marie venait de naître... Le téléphone sonne et j'entends une voix d'homme :

- *Vous êtes bien mademoiselle Flatry ?...*
- *Oui, je lui dis Oui, je suis M^{me} Vial*
- *Madame Vial-Flatry ?*
- *Oui ! - Eh bien, je suis Jo Bloch*
- *Oh, là, là !*

Ce coup que ça m'a fait.

- *Mais alors, mais où êtes-vous ?*
- *Je suis à Paris !*
- *Mais comment vous m'avez trouvée ?*
- *Alors il m'explique tout ça et puis il me dit*
- *Y'en a une qui va être contente, c'est Ruth, parce qu'elle cherche, ça fait un moment qu'elle vous cherche...*

Sa sœur ?

Sa sœur, qui s'appelait Rose chez moi, Rose Roche, Ruth Bloch, alors il me dit :

- *Je vais tout de suite la contacter, elle va vous appeler.*

Il y avait pas cinq minutes... que j'avais Ruth au téléphone, cette joie ! Elle explosait parce qu'elle a toujours été extraordinaire... Donc, on a parlé un moment, elle a dit :

- *Oh ben, on va se voir, je suis mariée, j'ai des enfants et on a un magasin à Strasbourg...*
- *Mais j'ai été à Strasbourg...*
- *Où à Strasbourg ?*
- *Pas loin de la cathédrale, dans la rue qui mène à la cathédrale.*

Mais j'ai dit :

- *Parce que moi j'allais souvent en Allemagne, à cette époque et je suis allée souvent par le train et je prenais le train jusqu'à Strasbourg et après j'avais un train, il fallait que j'attende une heure ou deux, qui me faisait traverser le Rhin jusqu'à Kiel et j'allais toujours voir la cathédrale.*

Elle me dit :

- *Ben vous passiez devant notre porte.*

Ils avaient un commerce de linge de maison, de rideaux, de choses comme ça et

effectivement, je devais passer devant leur porte. J'y suis passée plusieurs fois parce que j'avais ma fille Françoise qui était à Donaushingen...

Alors ils m'ont dit : *On va se voir, on va se voir absolument, il faut qu'on se voie.* C'était en 1987, l'année de la naissance de ma petite-fille Marie... J'étais partie en Savoie parce que ma fille Brigitte travaillait tous les hivers en Savoie.

Je savais qu'ils avaient une fille à Aix-les-Bains

- *Oh ben !* elle me dit, *on va essayer de se rencontrer à Aix-les-Bains.*

Et le jour où je partais pour Strasbourg, je me suis arrêtée à Aix et ils sont venus, toute la famille, me chercher à la gare. On n'a pas mis le tapis rouge mais c'est tout juste. Ils m'ont emmenée chez eux. Ils m'ont fait manger, j'étais entourée d'une famille qui était en extase devant moi mais je disais :

- *Ecoutez, arrêtez un peu [rires] parce que je suis presque intimidée de tout ce que vous me racontez...*

Alors au mari de Ruth...

- *Vous savez, je les emmenais à la messe.*

Alors il me dit :

- *Qu'est-ce que vous avez bien fait [rires].*

- *Je l'ai fait dans une bonne intention.*

Et oui parce que parfois, les Allemands demandaient les prières quand ils arrêtaient... il fallait qu'ils soient capables de réciter les prières catholiques.

Ils l'auraient pas fait... sûrement... mais Ruth m'a tout de même raconté un jour au téléphone - parce qu'on se parle longtemps au téléphone, elle m'a encore appelée cette semaine²⁴ - elle m'a raconté, oh, mais elle m'a dit : *j'aimais bien aller à la messe parce que je trouvais que c'était grandiose, cette cérémonie, on n'avait pas l'habitude de ça nous, j'aimais bien y aller.* Vous voyez, mais enfin j'avais pas d'intentions religieuses pas du tout... loin de là.

Et alors, donc, la procédure qui vous fait arriver à être reconnue "Juste des Nations" par l'Institut Yad Vashem, comment ça s'est passé ?

Alors, ce sont eux [Les Bloch] qui ont fait les démarches, à mon insu. Je ne le savais pas et un beau jour, j'ai reçu une convocation, je crois que je dois l'avoir là aussi, parce qu'en principe, c'est bien tout là-dedans²⁵... Ce sont eux qui ont fait les démarches auprès d'Israël, vous comprenez. Mais ils me l'ont pas dit, ils m'ont seulement avertie que tel jour il fallait que je me trouve à Lyon. Donc c'est après m'avoir rencontrée qu'ils ont pris l'initiative de... ça existait déjà depuis longtemps, regardez les premiers, les dates des premières... ça partait de 1958, par-là, il me semble ; à partir de 1958 on a commencé à reconnaître les Justes, ceux qu'on a appelé les Justes... ceux qui ont sauvé des enfants, des adultes, des familles entières et Dieu sait qu'on était nombreux parce qu'il y a encore une chose... C'est tout expliqué là-dedans²⁶. Vous savez que sans la participation de la police française qui a fait beaucoup de mal²⁷, les Allemands n'auraient jamais emmené tous ces gens, non !

²⁴ Du 1^{er} juin 2009.

²⁵ Madame Vial montre son cahier et son dossier.

²⁶ Dans le dossier.

²⁷ Le gouvernement de Vichy créa la police aux questions juives, en novembre 1941. Cette police s'est occupée de 1 600 affaires ayant entraîné un millier d'arrestations.

absolument pas.

Effectivement, il y a eu 90 000 Juifs français sur 300 000 que comptait la France en 1939 qui ne sont jamais revenus.

En France, parce que c'est beaucoup plus... parce qu'en tout... six millions, ils sont six millions.

C'est vrai que la police française a eu un très mauvais rôle...

Ah oui ! Ah oui ! C'était épouvantable et tous les gens qui dénonçaient en plus, parce que, alors là, c'était ma terreur, j'avais plus peur des dénonciations des Français que des Allemands.

Alors, ils font des démarches pour vous faire reconnaître Juste des Nations...

Il a fallu que je fasse une lettre en expliquant ce que j'avais fait. Je crois même que j'ai le double de cette lettre, je peux vous le donner, à peu près... C'était une lettre parce que tout de suite, l'organisation juive, là, ils m'ont écrit en me demandant de donner tous les détails et les noms des enfants. J'ai donné les noms changés, pas leurs vrais noms, je pouvais pas, y'en a, j'ai jamais su comment ils s'appelaient...

Et donc après, vous avez été reçue, comment ça s'est passé ?

C'était à Lyon, j'étais pas toute seule, on était je crois quatorze. On a reçu en même temps... C'est sur la photo et en bas. C'est Ruth et son mari, ce jour-là, ils étaient là.

Alors Ruth c'est...

Cahen maintenant...

Vous l'avez reconnue quand vous l'avez vue ?

Ah oui ! Parce qu'elle a pas changé du tout. Elle était toujours aussi belle, agréable ; elle est souriante, elle a toujours été comme ça... Je lui ai dit un jour au téléphone "vous étiez ma petite Rose de la guerre".

Et là, sur la photo, où êtes-vous ?

Je suis là...

C'est très émouvant

J'ai d'autres photos.

Alors ça s'est passé à Lyon ?

A Lyon, à l'hôtel de ville... grandiose ! La cérémonie est superbe avec toutes les personnalités, en 1990, il y avait toutes les personnalités d'Israël qui étaient là, qui étaient venus d'Israël, qui étaient venues de Paris, il y avait monsieur le Maire qui s'appelait... Michel Noir, et puis les gens avaient fait venir leur famille ; moi j'avais aussi ma famille, j'ai des photos, je vous ferai voir.

Dannecker responsable chargé de centraliser toute la répression anti-juive en France déclare dans un rapport du 22 février 1942 : *Les inspecteurs français formés et instruits en collaboration avec notre service des Affaires Juives constituent... une troupe d'élite et les cadres d'instruction pour les Français détachés... à la police anti-juive.*

Cette "troupe d'élite", bien entendu, participa avec zèle à la rafle du Vél d'Hiv et ne se priva pas de nombreuses exactions au camp de Drancy, à un tel point que les autorités allemandes traduisirent ses chefs devant un tribunal militaire.



Remise de la médaille des Justes à l'hôtel de ville de Lyon en 1990
(de gauche à droite, au 4^e rang, M^{me} Vial-Flatry)



'de gauche à droite : M. Cahen, M^{me} Ruth Bloch-Cahen (+ en juillet 2009),
Marie-Antoinette Vial-Flatry)

Les Cahen sont partis en Israël en 1988-1989. Ils sont revenus à Lyon pour la décoration



(de gauche à droite : Bloch-Cahen, Marie-Antoinette Vial-Flatry, M. Cahen)

**A l'occasion de la remise de la médaille des Justes en 1990
à l'hôtel de ville de Lyon avec le maire, Michel Noir**



**Madame Vial-Flatry avec Bernard Hochman, un enfant du Nid.
Il habite Paris et correspond toujours avec madame Vial-Flatry**

Et alors ?

Et alors, j'étais bien montée avec ça ; ça m'a fait plaisir, mais j'avais, si longtemps après, ça m'a fait plaisir, c'est vrai, c'est vrai et puis la reconnaissance qu'ils ont, c'est quelque chose.

Nous-mêmes aussi, Madame, si je suis venu vous voir, c'est parce que j'attache une grande importance à ce que vous avez fait

Moi pas du tout... voyez-vous, c'est curieux.

Vous êtes un peu plus âgée que les personnes de ma génération, celle de la guerre, et si on s'intéresse à tout cela c'est parce que les mêmes choses pourraient se reproduire.

Oh oui ! Oui ! Je suis d'accord aussi et puis c'est vrai, on sent qu'il y a toujours des anicroches, il y a toujours quelque chose ; mais vous savez, ils sont très reconnaissants [les Juifs] parce que depuis que je les ai retrouvés, chaque année à Noël, je reçois un cadeau. J'ai beau leur dire d'arrêter, parce que je n'ai pas besoin de ça. Elle [Ruth] me téléphone tout le temps, ça me suffit. J'ai pas besoin de choses matérielles mais je vais vous dire à quel point ils sont reconnaissants : mademoiselle Vidal et Marinette Guy - c'étaient les deux à la tête de tout ça -, elles ont été reçues en Israël et là-bas, on leur a donné la médaille des Justes mais elles sont mortes toutes les deux, il y a longtemps et bien, quand elles sont arrivées en Israël. Elles sont parties en avion, on avait déroulé le tapis rouge, elles ont été reçues comme ça !

Vous vous rendez compte, le nombre de familles qui ont été décimées par ce drame !

Ah, c'est affreux ! Affreux ! Alors, la famille Bloch, je crois qu'ils avaient dix enfants ; alors, un jour, ils ont pris la décision de s'en séparer mais de les éparpiller parce qu'ils se sont dit - on en retrouvera toujours quelques-uns - ça c'était leur idée et ben, ils ont eu de la chance, ils les ont tous retrouvés...

Je vous remercie pour ce témoignage ; vous avez été remarquable, c'est bien, ce que vous avez fait.

Home d'Enfants	Le _____ 194
« LE NID »	
Avenue de la Gare	
BOEN-SUR-LIGNON	
(Loire)	
Roche Alex :	
né le 25 novembre 1938 à	
Strasbourg	
Safen Maurice	
né le 6 mars 1938 à	
Aston Bassin - Pyr.	
Dupuy Edouard	
né le 28 - 4 - 1938 à	
Paris.	

Annexes

Citons, pour être le plus exact possible, les renseignements fournis par Lucien Moullier, maire de Boën, lors de son discours du 8 mai 2009 :

Marie-Antoinette Vial-Flatry a reçu la médaille de Yad Vashem au titre de Justes des Nations en présence de Michel Noir, maire de Lyon, et de l'ambassadeur d'Israël à Paris, le 7 décembre 1990, dans les salons de l'hôtel de ville de Lyon. Elle a été invitée à assister à une cérémonie par le président Jacques Chirac, cérémonie qui a eu lieu au Panthéon en l'honneur des Justes de France, le 18 janvier 2007. En sous-préfecture de Montbrison, le 28 juin 2007, elle a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur des mains d'Henri Bayard, président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, ancien député de la Loire, qui, à cette occasion, a souligné les qualités exceptionnelles de cette femme :

"courage, détermination, dévouement, sens de l'humain, maîtrise de soi devant les périls, une de ces femmes qui sont notre honneur et notre exemple, une héroïne."

*

* *

Le 8 mai 2009, une cérémonie empreinte d'une grande solennité, en l'honneur de madame Vial-Flatry a regroupé une très nombreuse assistance sur l'esplanade de l'école publique. Madame Vial-Flatry était là, simple et discrète, entourée par sa famille, par une multitude d'enfants et par monsieur Lucien Moullier, maire de Boën, auteur de cette heureuse initiative. Encadrée par les pompiers en grand uniforme et par les musiciens de l'harmonie de Boën, la foule émue et très attentive écouta le discours qui retraçait les événements dramatiques de la période 1939-1945 et le récit de l'engagement courageux de madame Vial-Flatry qui, au péril de sa propre sécurité, fonda une maison d'enfants, à Boën, le Nid, où elle accueillit près d'une vingtaine d'adolescents de confession juive.

Une plaque, apposée sur la façade de l'école, invite chacun, et en particulier les enfants qui, chaque jour, franchissent le seuil de l'établissement, à ne pas oublier ce que fut la conduite exemplaire et courageuse de madame Vial-Flatry, selon les propres paroles de monsieur Lucien Moullier *a agi selon son cœur et sa conscience.*

Nous en transcrivons le texte intégral :

HOMMAGE

Aux "Justes de France"

Et aux habitants de Boën-sur-Lignon

De 1942 à 1944,

dans notre école communale,

publique et laïque

18 enfants juifs ont été admis
et protégés sous de faux noms.

Ils ont été accueillis par

Marie-Antoinette VIAL-FLATRY

Dans une maison qu'elle avait appelée

"Le Nid" prêtée par

Le Directeur de l'entreprise Moizieux.

Ils ont trouvé refuge et protection

Et ont ainsi pu échapper

Aux camps de la mort des nazis.

Pour la ville de Boën-sur-Lignon
reconnaisante, en souvenir
de cet acte de Résistance contre le racisme
l'antisémitisme et la barbarie.

Le Conseil Municipal et le Maire

Lucien MOULLIER

Plaque posée lors de la cérémonie du 8 mai 2009



Lorsque la plaque fut dévoilée par une petite-fille de madame Vial-Flatry, Pierre Chabance, violoniste talentueux, exécuta la musique du film « La liste de Schindler ²⁸ » rappelant au souvenir de tous le courage de cet industriel allemand.

L'harmonie de Boën exécuta *la Marseillaise* et *le Chant des Partisans* de Druon et Kessel qui invitait la jeunesse de France à résister farouchement aux occupants allemands.

Redonnons, une fois encore, la parole au premier magistrat de Boën :

Les Justes de France ont su nous apporter un peu de lumière dans une période de ténèbres. Leur acte de bravoure fut aussi un acte d'espoir, celui d'un monde meilleur... Face aux

²⁸ Un film intitulé *La liste de Schindler* a porté à l'écran l'histoire de Schindler, officier SS qui, grâce aux usines qu'il commandait, mit à l'abri des persécutions des centaines de Juifs ; la musique qui soutient les images ou qui les illustre est habitée de sonorités et de thèmes renforçant l'atmosphère dramatique de cette histoire.

menaces des nazis, face à l'indifférence, où à la collaboration, s'est levée l'âme véritable de la France... Ces hommes-là, ces femmes-là sauvèrent non seulement la vie de familles juives, ils sauvèrent aussi l'honneur de la France.

*

* *

Liste des élèves du Nid inscrits sur les registres de l'école publique de Boën.

Sicard Victor	27.11.35	Strasbourg
Druard Albert	1.9.35	Montpellier
Sudre Alphonse	14.2.36	Paris
Herson Rolland	10.8.36	Montpellier
Riche Joseph	17.8.37	Metz
Riche Jacques	17.8.37	Metz
Roche Joseph	25.11.33	Strasbourg
Soyer Michel	6.3.38	Asson (Basses-Pyrénées)
Rambert Maurice	30.6.36	Charly (Aisne)
Roche Alex	25.11.38	Strasbourg
Soyer Maurice	6.3.38	Asson (Basses-Pyrénées)
Dupuy Edouard	28.4.38	Paris
Rey Marcel	4.6.32	Saint-Etienne, Au Nid
Dibiasio Joseph	5.12.38	Au Nid

Tous les noms n'ont pas été retrouvés car des registres semblent avoir été égarés.

*

* *

Justes parmi les Nations

Donnons un peu de lumière à cette élogieuse appellation tirée du Talmud, le recueil des traditions rabbiniques (les rabbins sont les docteurs de la Loi juive ou les chefs spirituels d'une communauté israélite) interprétant la loi de Moïse ; elle signifie littéralement : « généreux des nations du monde ».

Qu'entendons-nous par-là ?

La Knesset, qui est l'équivalent de notre assemblée nationale, crée en 1953 le Mémorial Yad Vashem, à Jérusalem, dédié aux victimes de l'anéantissement par les nazis, la Shoah ; dans

le même temps, elle décide de rechercher les personnes qui ont pris des risques et mis leur existence en danger pour sauver des Juifs et de les honorer comme "Justes des Nations".

Dans les faits, ce n'est qu'à partir de 1963, suite au procès d'Eichman, un des responsables de la Solution finale, que les autorités gérant Yad Vashem décident une politique active d'identification de ces "Justes".

Pour Yad Vashem, l'hommage rendu a une portée éducative et morale. En effet, l'engagement des "Justes" prouve qu'il était possible de contrer les effets de la politique nazie et vichyste et qu'une aide discrète (et pour cause) individuelle ou collective pouvait mettre en échec les mesures administratives et sauver ainsi des milliers de Juifs voués à l'extermination dans les camps de concentration.

La commission présidée par un juge de la Cour suprême d'Israël respecte des critères précis pour établir la reconnaissance d'un « Juste » :

- Le fait d'avoir apporté une aide dans le cas où des Juifs étaient menacés de mort ou de déportation.
- Le fait que cela faisait courir un risque au sauveteur tant pour sa liberté que pour sa vie, l'assistance aux Juifs étant considérée comme un crime.
- Le fait de n'avoir jamais demandé de récompense ou d'indemnité en contrepartie.

Toute personne reconnue « Juste des Nations » reçoit une médaille à son nom, un certificat officiel et son patronyme est gravé sur le mur d'honneur, dans le Jardin des Justes, au mémorial de Jérusalem.

Aujourd'hui, on dénombre près de 22 000 Justes pour 41 nations dont la Pologne qui en compte 6 066, la France en 3^e position avec 2 833, le Luxembourg 1. Il faut, bien sûr, rapprocher ces chiffres des populations juives de chacun des pays : Pologne : 3 000 000 de Juifs/6 066 Justes ; France : 340 000 Juifs/2 833 Justes.

Le caractère très discret et réservé, parfois diffus, de certaines actions en faveur des Juifs réduit le nombre de « Justes » identifiables. La conséquence première de la grande discrétion de tels engagements, c'est la difficulté de trouver des témoignages directs, les plus objectifs possible. Nombreux sont ceux qui, comme à Boën, resteront anonymes. Si on se reporte à la France où 2 833 « Justes » sont bien identifiés, on peut affirmer que, probablement, beaucoup plus de citoyens ont dû s'engager pour sauver les trois quarts des Juifs qui résidaient sur le sol national ; en 1939, la France comptait trois cent mille Juifs dont soixante-quinze mille furent déportés et dont seulement deux mille cinq cents revinrent des camps de la mort. Il faut y ajouter, à partir de mai 1940, quarante mille réfugiés juifs de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg qui avaient quitté leur pays sous la pression de l'invasion allemande.

Et pour la France, en particulier, qu'en est-il de la notion spécifique de « Justes de France » ?

La première proposition de loi où apparaît la notion de « Justes de France » date de 1992 ; elle est initiée par le député socialiste Jean Le Garrec, mais elle n'aboutit pas.

Il faut attendre l'année 2000, date à laquelle une nouvelle mouture est adoptée à l'unanimité ; elle instaure une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français (Vichy) et en hommage aux « Justes de France » ; la création d'un titre « Justes de France » est cependant abandonnée.

En 1997, un monument des "Justes" est inauguré par le président de la République dans la forêt du château de Ripaille, sur la commune de Thonon-les-Bains.

En janvier 2007, Jacques Chirac et Simone Veil ont apposé une plaque dans la crypte du Panthéon à Paris dont le texte rend hommage aux « Justes de France » et aux citoyens anonymes

qui, par leur engagement, ont sauvé des milliers de Juifs entre 1940 et 1945.

Cette émouvante cérémonie constitue le deuxième volet de l'engagement de Jacques Chirac qui, à l'occasion de la commémoration de la Rafle du Vel d'Hiv en juillet 1995 reconnaissait, pour la première fois, la responsabilité de l'Etat français et de son administration dans la déportation des Juifs de France.

« La folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français... »

Le mémorial de la Shoah qui a ouvert ses portes en 2005, dans le quartier du Marais, à Paris, a réalisé une « allée des Justes » avec les noms des quelques 2 800 "Justes de France" à proximité du *Mur des Noms* où sont gravés les patronymes des 76 000 victimes juives déportées de France.

En conclusion et de façon succincte, on peut affirmer avec certitude que, parmi les "Justes" les plus connus, on relève des origines sociales variées, des conditions très diverses et des circonstances différentes. Citons quelques exemples :

- Personnalités diverses :

. André Romanet, instituteur en Beaujolais et son épouse Simone.

. Germaine Ribière, militante catholique française, membre de la Résistance.

. Oskar Shindler, affilié au parti nazi, chef d'entreprise allemand qui a sauvé, avec son épouse Emilie, plus de 1 100 personnes en les faisant travailler dans ses usines.

- Religieux :

. Le Pasteur André Trocmé, fondateur du Collège cévenol du Chambon-sur-Lignon.

. Le Père Marie-Benoît (Pierre Péteul), moine capucin, surnommé "le Père des Juifs" qui protégea des milliers de Juifs à Marseille, Nice puis Rome.

. Le cardinal Pierre Gerlier, archevêque de Lyon.

. Le Père Pierre Chaillet, fondateur des *Cahiers du témoignage chrétien*.

- Diplomates :

. Raoul Wallenberg, diplomate suédois qui a sauvé entre 20 000 et 100 000 personnes à Budapest.

. Aristides de Sousa Mendès, Consul du Portugal qui délivra des visas à Bordeaux, sauvant près de 30 000 personnes.

. Varian Fry, qui, depuis Marseille, aida plus de 2 000 Juifs et militants anti-nazis à s'enfuir vers les USA, etc.

- Personnalités politiques :

. Paul Ramadier, président du Conseil français (1947) et sa femme Marguerite.

. Olivier de Pierrebouurg, député de la Creuse (1951 - 1973).

- Communautés et organisations :

. Le village des "Justes" du Chambon-sur-Lignon dont la population de 3 000 habitants a sauvé entre 3 000 et 5 000 Juifs.

. La Résistance danoise qui, en 1943, met à l'abri en Suède l'ensemble de la communauté juive présente au Danemark.

Le Dictionnaire des Justes de France

Marie-Antoinette Vial-Flatry, Marinette Guy et Juliette Vidal figurent dans le *Dictionnaire des Justes de France*²⁹. Nous reproduisons ci-dessous leurs notices.



Marie-Antoinette Vial (Flatry)
– troisième à gauche au dernier rang –
et les enfants du home Le Nid.

Juifs, Emmanuel Bloch comprit que le temps était venu de se cacher. Des organisations de sauvetage clandestines fournirent de faux papiers d'identité au nom de Roche à toute la famille, qui dut cependant se disperser. Emmanuel, sa femme, leur fille aînée Dina et leur plus jeune fils se réfugièrent à Saint-Étienne; trois adolescents furent mis en pension et les quatre plus jeunes enfants, âgés de cinq à dix ans furent confiés au Nid, un établissement qui s'était créé à Boën (Loire) pour accueillir les enfants fuyant les bombardements ou venant des zones annexées par les Allemands. Marie-Antoinette Vial en était la directrice. Les enfants étaient envoyés au Nid par l'œuvre Aide aux mères, dont le siège était à Saint-Étienne et que dirigeaient Juliette Vidal* et Marinette Guy*. Marie-Antoinette Vial, qui n'avait alors que vingt ans, acceptait aussi des enfants juifs. Pourtant, la région était étroitement surveillée par les Allemands et par les gendarmes français, en raison de la proximité d'une usine travaillant pour la Wehrmacht. Malgré le danger, la jeune directrice veilla au bien-être des enfants et à leur éducation jusqu'à la libération de la région, en août 1944. Avec beaucoup de modestie, elle déclara par la suite qu'elle n'aurait pu réussir sans l'aide et les conseils du curé de la paroisse, du directeur de l'école et des commerçants locaux. Dina, l'aînée des enfants Bloch, qui avait eu seize ans en 1942, venait voir ses frères et sœurs chaque mois. Dans son témoignage après la guerre, elle évoque le dévouement et la détermination de la courageuse directrice.

Le 20 juin 1990, Yad Vashem a décerné à Marie-Antoinette Vial, née Flatry, le titre de Juste des Nations.

Dossier 4540



VIAL, Marie-Antoinette. M. et Mme Bloch, qui vivaient à Strasbourg avec leurs neuf enfants, furent évacués avec le reste de la population civile au début de la guerre. Ils arrivèrent à Cusset (Allier), dans les environs immédiats de Vichy. En août 1942, devant les arrestations massives de

²⁹ Israel Gutman, Lucien Lazare, *Dictionnaire des Justes de France*, Yad Vashem, Jérusalem, Fayard.

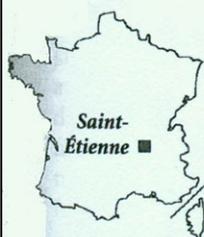
que les deux jeunes femmes furent amenées à prendre part à plusieurs opérations de sauvetage d'enfants, transformant leur établissement en un véritable centre commu-



nautaire où parfois des membres de La Sixième ou de l'OSE passaient la nuit. Marinette Guy et Juliette Vidal aidaient souvent les parents des enfants juifs qu'elles sauvaient à se trouver une cachette. Ayant réussi à placer les deux filles de la famille Isboutzky dans un home dans les Alpes, elles trouvèrent un logement modeste pour les parents à proximité. Dans son témoignage après la guerre, l'aînée des filles, Fella, évoque la chaleur du pensionnat où sa sœur et elle trouvèrent refuge et qui abritait déjà de nombreux enfants juifs. Ceux qui étaient âgés de six ans et plus fréquentaient l'école primaire de Chamonix. Tous les matins, un moniteur leur faisait réciter le *Shema Israël*, la prière rituelle juive. Le vendredi soir, les enfants juifs se réunissaient pour allumer les bougies du shabbat et chanter les cantiques. Lors de la fête des Lumières (Hanouka) en 1943, Marinette et Juliette vinrent rendre visite aux enfants, leur apportant des bougies et des cadeaux. En juin 1944, dix des petits réfugiés furent conduits à la frontière espagnole, pénétrèrent illégalement dans la principauté d'Andorre et de là en Espagne, d'où ils émigrèrent en Palestine. Trois des membres de ce groupe, des sœurs, témoignèrent après la guerre qu'elles devaient la vie à Marinette Guy et Juliette Vidal. Lorsqu'en juin 1944 le rabbin Samy Klein, qui avait donné plusieurs conférences au centre l'Aide aux mères, fut arrêté et assassiné par la milice, les deux jeunes femmes s'occupèrent courageusement de sa veuve, restée seule avec ses deux toutes petites filles, et leur trouvèrent une cachette sûre.

Le 2 janvier 1969, Yad Vashem a décerné à Marinette Guy et Juliette Vidal le titre de Juste des Nations.

Dossier 518



pathisèrent avec quelques Éclaireuses israélites de France, dont plusieurs œuvraient dans La Sixième, le mouvement clandestin du scoutisme juif, et d'autres travaillaient pour l'OSE. C'est ainsi

GUY, Marinette; VIDAL, Juliette. Pendant l'Occupation, Marinette Guy et Juliette Vidal dirigeaient à Saint-Étienne (Loire) l'Aide aux mères, un centre de protection maternelle et infantile. Ayant toutes deux été Guides de France, elle sym-

Quelques pages de Marie-Antoinette Flatry

des souvenirs, des silhouettes...

Monsieur Bariteau

(DIRECTEUR de L'USINE MOIZIEUX)

Lorsque j'ai pris la décision d'ouvrir cette maison à Boën, j'ai pensé aussitôt à la cité Moizieux, très grande maison, vide.

Je me revoie devant les bureaux de l'usine, frappant à la porte du directeur et entrant sans hésiter, exposant mon intention à Monsieur Bariteau, le directeur. « Je vais vous faire visiter la maison » me dit-il. La suite vous la connaissez.

Aujourd'hui, en 2010, je revoie toute cette époque et je me dis ! J'étais bien jeune, je devais avoir l'air d'une gamine. Comment cet homme a-t-il pu m'écouter et me faire confiance ?

Je dois lui rendre l'hommage qu'il mérite pour tout ce qu'il a fait pour les enfants jusqu'à la fin de la guerre.

Tous les jeudis, cinq ou six enfants, accompagnés d'une monitrice, étaient invités pour le goûter dans la maison de Monsieur Bariteau. Tous ont dû y participer à tour de rôle.

Merci Monsieur Bariteau, de m'avoir sans hésiter, confié cette maison, où ont trouvé refuge des enfants en grand danger. Merci pour tout ce que vous avez fait pour eux. Je n'ai pas su vous le dire, aujourd'hui j'ai une pensée émue pour vous. Je veux que le souvenir de votre généreuse participation reste à travers l'histoire de Boën.

Éleonore - (AIDE-CUISINIÈRE)

J'ai été très gêné d'avoir à donner des ordres à des femmes qui avaient 3 fois mon âge. Je devais souvent aider à la cuisine. C'était pourtant une cuisine simple, les enfants aimaient la purée, les légumes, les salades. Nous faisons avec les moyens que nous avons.

Parmi mes pensionnaires j'avais un petit garçon Jacques Taus, il venait de Marseille. Un jour sa maman m'écrivit: Si vous avez besoin de quelqu'un pour aider à la cuisine ma tante qui est célibataire 50 ans voudrait volontiers.

Pour remplacer la précédente qui n'était pas propre, j'ai fait venir de Marseille Éleonore et son accent. Bonne volonté, pas très dégoûtée. Pour me rien changer j'ai encore aidé à la confection des repas.

Éleonore avait sa chambre à côté de la cuisine.

Comme toutes les collectivités j'avais droit à des rations supplémentaires que je recevais une fois par mois: sucre, confiture, chocolat, pâte (etc) dans une ferme, près de Busuy, où j'allais en vélo, j'avais le beurre, le fromage, les œufs, le lait. en échange je portais quelque fois du sucre ou du chocolat pour les enfants.

La cuisine était pourvue d'immenses placards. C'est là que les provisions étaient rangées.

Les portes ne fermant pas à clef, Eleonore a largement profité pour se servir et faire une réserve pour sa nièce qui venait voir son fils Jacques.

C'est Claire, la monitrice qui lisait les lettres que les enfants envoyaient à leurs parents qui a tout découvert

Jacques disait à sa mère, "avec tati nous te faisons une bonne provisions de sucre".

Je n'ai rien dit. La lettre n'est pas partie et les provisions ont changés de placard (avec clef)

Eleonore me réservait d'autres surprises. J'étais bien jeune et naïve.

Elle ne sortait jamais, elle montait la garde dans la cuisine !

À mon insu, elle avait fait venir son fils et le cachait dans sa chambre. Il avait 17 ou 18 ans. Personne n'a su qu'il était là.

Comment vivait il là dedans, sa mère lui portait à manger. Il devait sortir la nuit.

Cela a duré jusqu'à la fin de la guerre.

Elle abusait de sa confiance mais elle ne devait pas avoir la conscience tranquille.

Luce (MONITRICE)

Comment ai-je connu Luce ?
Comment est-elle arrivée au Mid ?
Je n'ai aucun souvenir .

Cette fille charmante on ne peut pas l'oublier .

Aussi blonde que Claire était brune
plus jeunes que moi d'un an ou deux -
Efficaces auprès des enfants .

A quelle époque ? peut être en 43 nous
avons organisé une petite fête , avec
nos petits moyens , Les enfants ont appris
des chansons , nous avons invité tout
ceux qui nous venaient en aide , le
Directeur Monsieur Bouteau était au premier
rang . Comment avons nous fait pour
confectionner un peu de pâtisserie ?
voilà des questions qui resteront sans réponse .
Un souvenir de cette journée reste
présent à ma mémoire .

Luce avait appris par cœur la dernière
classe d'Alphonse Daudet et la récitée
sans une faute . grande émotion parmi
l'assistance .



Luce

Bibliographie

- Claude Lévy et Paul Tillard, *La grande rafle du Vel d'Hiv*, Robert Laffont, 1967.
- Roger Manwell et Heinrich Fraenkel, *Le crime absolu*, Stock, 1968.
- Georges Rougeron, *Quand Vichy était capitale (1940-1944)*, Editions Horvath et librairie Foucher 1983.
- Robert Aron, *L'histoire de Vichy*, A. Fayard, 1966.
- Michel Dobkine, *Crimes et humanité*, Romillat, 1992.
- Henri Amouroux, *La vie des Français sous l'occupation*, t. 1 et t. 2, J'ai lu, 1965.
- Marcel Hasquenoph, *La Gestapo en France*, De Vecchi Poche, 1987.
- Marie-José Chombart de Lauwe, *Complots contre la démocratie*, FNDIRP, 1982.
- *Encyclopaedia Universalis*, 1985.
- Olga Wormser-Migot, *L'ère des camps*, 10/18, 1973.
- Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Perrin, 1991.
- Primo Lévi, *Si c'est un homme*, Julliard 2003.
- L'Histoire n° 343, *Enquête sur le peuple juif*, juin 2009.
- L'Histoire n° 344, *Etre juif sous Staline*, juillet 2009.

Cahiers de *Village de Forez*

consacrés à la guerre de 1939-1945 et à la Résistance

- Gérard Aventurier, *Des instituteurs de la Loire au STO*, 1997.
- Gérard Aventurier, Pascal Chambon, Claude Latta, Sylvia Millet, *La guerre de 1939-1945, Résistance et Déportation*, 2009,
- Roger Briand, *Antoinette, résistante, épouse exemplaire du Commandant Marey*, 1999.
- Roger Briand, *Mémoires d'Adrien, itinéraire d'un maquisard FTP*, 2000.
- Albert Cellier, *Des STO de la Loire dans la tourmente*, 1998.
- Albert Cellier, *La guerre en Forez-Velay*, 2000.
- Antoine Cuisinier, *Marguerite Gonon témoigne... (la Résistance à Arthun, Guy de Neufbourg)*, 2000.
- Jean Chassagneux, *STO, Auschwitz-Königstein (1943-1945)*, 2002.
- Guy Covey, Marie Grange-Gagnère, *Une famille britannique : les Covey*, 2009.
- Joanny Patard, *Journal du STO, un vigneron de Boën à Linz Donau (Autriche)*, présentation et notes d'Antoine Cuisinier, 2004.
- Joseph Vente, *Cinq ans prisonnier en Allemagne (1940-1945)*, 2005, préface d'Henri Clairet.
- Collectif :**
- Le Forez et les Foréziens dans la guerre et la Résistance (1939-1945)*, études et témoignages, 2009.
-

Cahiers de *Village de Forez*

n° 74, mars 2010

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Comité de rédaction :

Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010.

ISSN : 0241-6786.

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.